

Le français de Louisiane et son ancrage historique dans la francophonie des Amériques¹

André Thibault

Université de Paris Sorbonne – Paris IV

Les particularités du français de Louisiane s'intègrent dans un ensemble continental dont les origines remontent à l'époque coloniale, mais elles se sont nourries au fil des siècles d'apports démographiques variés qui ont donné à cette variété de français une physionomie unique. Parfois conçu comme, essentiellement, l'héritier du français acadien exporté en Louisiane après la déportation, le français de l'Acadiana est pourtant différent de celui des provinces maritimes du Canada. Les critères retenus pour évaluer le degré d'acadianité du français des différentes paroisses francophones de la Louisiane ont été, jusqu'à maintenant, surtout phonétiques et morphosyntaxiques ; or, il semble que le témoignage du lexique a beaucoup à nous apprendre sur la nature et les origines de ce français d'Amérique. Nous allons donc passer en revue dans cette contribution différentes catégories de phénomènes lexicaux dont plusieurs trouvent des correspondants dans d'autres parties de la francophonie des Amériques (cette appellation regroupe pour nous toutes les variétés de français traditionnellement implantées sur le sol de l'Amérique du Nord, mais aussi dans les Antilles), qu'il s'agisse d'archaïsmes, de diastratismes², d'innovations internes ou d'innovations par emprunts, ces derniers pouvant avoir été faits à des langues amérindiennes, africaines ou européennes, comme l'espagnol et, bien sûr, l'anglais. Le

1. Merci à Michele Schaffer, dont la relecture attentive nous a permis d'améliorer certains aspects de cet article.

2. Sur le concept de diastratisme, voir Thibault (2008a : 127, 2009 : 102, 111-114). Les diastratismes sont des lexies appartenant au diasystème du français (et non des patois), attestées çà et là sur le territoire (sans qu'il soit possible de dégager des aires cohérentes), à plusieurs époques, mais qui semblent avoir été toujours confinées à des registres très bas et dont la représentation lexicographique est toujours restée lacunaire.

passage en revue de plusieurs cas de figure nous permettra de constater que les louisianismes peuvent appartenir à des aires à géométrie variable, tantôt tournées vers les Antilles, tantôt clairement « acadiennes », tantôt panaméricaines, ou simplement limitées à l'Acadiana. Une attention spéciale sera également accordée à certains mots du français « de France » qui, inusités ou plutôt rares au Canada, font partie du stock lexical des Cadiens.

PRÉSENTATION DU CORPUS

Plutôt que de dépouiller la nomenclature d'un dictionnaire, nous avons préféré nous livrer à l'analyse d'un corpus textuel, le fameux recueil de Barry Ancelet, *Cajun and Creole Folktales: The French Oral Tradition of South Louisiana* (1994). Cette démarche permet d'établir des comparaisons avec des textes appartenant au même genre textuel (par exemple, des recueils de contes populaires québécois), de mettre en évidence des corrélations entre lexicque, phonétique et morphosyntaxe, et de faire ressortir des phénomènes de fréquence relative (toutes choses que le dépouillement d'un dictionnaire ne permet pas).

Les témoins enregistrés par Ancelet (1994), la plupart déjà assez âgés à l'époque des enquêtes, appartiennent à cette génération dont la vie s'est étendue sur la plus grande partie du XX^e siècle ; la richesse de leurs productions discursives permet de les considérer comme des locuteurs de français à part entière, bien qu'ils n'aient pas été scolarisés dans cette langue. Les paroisses représentées dans l'enquête forment un espace continu au cœur de l'Acadiana (Lafayette, Vermilion, Saint-Landry, Iberia, Iberville, Évangéline, Acadia et Saint-Martin) ; malheureusement, les paroisses un peu excentrées ont été laissées de côté par l'enquêteur (on pense en particulier à Avoyelles, Terrebonne ou Lafourche³). Du point de vue de leur appartenance ethnique, les témoins sont présentés par Ancelet (1994 : LVII) comme Cadiens dans leur grande majorité, à l'exception d'une petite poignée de Créoles noirs (« Unless specifically described as black Creoles, the narrators are Cajuns »).

3. On peut émettre l'hypothèse que la prise en compte d'Avoyelles, au nord, aurait pu faire ressortir plus de types lexicaux issus du Missouri et de la vallée laurentienne ; en outre, les paroisses du sud-est comme Terrebonne ou Lafourche auraient peut-être fourni plus de mots typiques des Grands Créoles, davantage influencés par la norme européenne au XIX^e siècle.

CLASSEMENT SELON LA RÉPARTITION PAR AIRES GÉOGRAPHIQUES

Nous avons relevé plusieurs centaines de types lexicaux, mais plusieurs de ceux-ci sont des anglicismes, lesquels ont été mis de côté car ils ne nous apprennent pas grand-chose sur les liens de parenté entre les français d'Amérique, les emprunts à l'anglais ayant pu se faire partout où le français s'est trouvé en contact avec cette langue. Les autres types lexicaux retenus ont été classés du point de vue des aires qu'ils occupent en neuf catégories : 1) mots/sens panaméricains (Amérique du Nord et Antilles) ; 2) mots/sens nord-américains ; 3) mots/sens louisianais et acadiens ; 4) mots/sens louisianais et laurentiens ; 5) mots/sens louisianais et du Missouri ; 6) mots/sens louisianais, acadiens et antillais ; 7) mots/sens louisianais et antillais ; 8) mots/sens louisianais et « de France » ; 9) mots/sens exclusivement louisianais.

Nous présentons chaque type lexical⁴ avec la mention de sa catégorie grammaticale, son sens en contexte, des renvois bibliographiques à des études complémentaires (pour alléger la présentation), une citation tirée du corpus qui permet de bien appréhender l'emploi du mot dans le discours, puis le nom du témoin ainsi que sa localité d'origine. La citation est souvent accompagnée d'extraits textuels tirés d'autres variétés de français d'Amérique, afin de bien montrer la parenté des usages.

Mots (ou sens) panaméricains (français acadien, laurentien, louisianais, antillais)

De nombreux types lexicaux relevés dans notre corpus (une bonne trentaine) sont tout simplement « panaméricains » et se retrouvent dans toutes les variétés, y compris les Antilles ; à vrai dire, certains sont attestés aussi loin que dans l'océan Indien (Réunion, Maurice, Seychelles), ainsi que, bien sûr, dans l'Ouest français, dont ils sont très souvent originaires. Il est difficile de dire par quel chemin ils sont arrivés en Louisiane, dans la mesure où la plupart des francophones du Nouveau Monde devaient les utiliser à l'époque coloniale. En même temps, leur grande extension géographique a dû contribuer à leur enracinement dans l'usage, les rendant aptes à la communication supra-locale. Enfin, d'autres ne sont que de banals archaïsmes.

4. Sur le concept de type lexical, voir Thibault (2009 : 77, note 2).

- *amarrer* v. tr. «attacher» («Dans la région de Québec où tout le monde est un peu marin, on fait de ce mot un usage immodéré et parfois bien bizarre. On va jusqu’à *Aarrer* son cheval *après* la clôture, [...]» (Dunn, 1976 [1880] : 6). Citation : «J’ai amarré le cheval avec la corde après la barrière.» (Andrew Chautin, Gillis, dans Ancelet, 1994 : 203). Voir DRF 2001 ; Rézeau (2008) ; Thibault (2008a : 127-128, 2008b : 232-233, 2010 : 55). Aujourd’hui désuet au Québec.
- à rien pron. ind. «rien» (Thibault, 2008a : 128). Dans la plupart des sources lexicographiques, ce type lexical se présente sous la forme graphique *arien* ; voir entre autres Ditchy, 1932 (Louisiane) ; Dorrance, 1935 (Missouri) ; Almazan, 1977 (Détrôit) ; Brasseur, 2001 (Terre-Neuve). Au Québec, la forme n’est attestée que depuis 1978 dans l’Index lexicologique québécois (ILQ) ; toutefois, voir déjà *erien* dans GPFC 1930. Citation : «C’était un homme basset, un gros basset. Il était *bald-headed*. Il avait pas peur d’à rien.» (Clence Ancelet, Lafayette, dans Ancelet, 1994 : 187).
- *asteur* adv. (Thibault, 2009 : 111-113). Citation : «Il dit “Allez voir, allez l’arrêter”, il dit “Il est libre **asteur**.”» (Stanislaus «Tanisse» Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 58).
- *baille* n. f. «cuve, baignoire» (surtout Antilles, Louisiane et Acadie ; voir entre autres Telchid, 1997 ; LaFleur, 1999 ; DFA 1999 ; DLF 2010 ; plus rare et de sens plus spécialisé au Québec, voir Dionne, 1974 [1909]). Citation : «Et là, il a été, le soir, il s’a couché, mais il avait des poulets dans une **baille**.» [traduit «he had put some chickens in a tub»] (Inez Catalon, Kaplan, dans Ancelet, 1994 : 172).
- *boucane* n. f. «fumée». (Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 81). Citations : «Côté ! La grosse **boucane** là-bas ! [...] “Mais”, il dit, “mais, ça, c’est ma maison, d’après moi, qui est en feu”.» (Stanislaus «Tanisse» Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 57).
- *butin* n. m. «effets personnels, ensemble des biens meubles» (Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 83-84). Aujourd’hui vieilli au Québec. Citation : «Et là, ils ont mis tout le **butin** dans le wagon, puis ils ont déménagé en cachette de pauvre vieux Jean Sot.» (Revon Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 81).

- *camisole* n. f. (avec des évolutions sémantiques locales ; voir DHFQ 1998 ; Thibault, 2008b : 248 ; l'existence du mot en Louisiane et son sens particulier n'ont pas suffisamment retenu l'attention jusqu'ici). Dans notre corpus, le mot signifie « chemise de nuit ». Citation : « Ça fait, quand Prosper a dit “Allons se revenger”, la **camisole** à Clodice a frappé le plancher (elle avait une **camisole** neuve elle avait fait avec des sacs de *feed* peints), et les *overalls* à Prosper a tombé dessus la **camisole** à Clodice. » [traduit par *nightgown*] (Elby Deshotels, Reddell, dans Ancelet, 1994 : 109).
- *coulée* n. f. « petite vallée étroite traversée par un cours d'eau » (voir Thibault, 2008a : 117, 2008b : 255-256). Citation : « Et il y avait une autre **coulée** qu'il fallait qu'il traverse. Et il croyait pas que c'était aussi creux que ça, mais quand il a pris à aller en travers de la **coulée**, l'eau a été par dessus les genoux. Et quand qu'il a arrivé l'autre bord de la **coulée**, ça commençait à le piquer dans les jambes, tout partout. » (Adley Gaudet, Bayou Pigeon, dans Ancelet, 1994 : 123).
- *de temps* loc. adj. « durant, d'affilée (en parlant d'une période de temps) » (voir Thibault, 2009 : 119-120). Citation : « Il y a pas beaucoup d'apparences que ça peut se faire, mais ça dit qu'elle a resté là sept ans **de temps**. » (Frank Couppel, Bayou Sorrell, dans Ancelet, 1994 : 47) ; attestation antillaise : « On est huit là-dedans à se relayer et comme il y en a qui sont chômeurs, ils ont tendance à dormir plus que les autres ; j'attends mon tour depuis une heure **de temps**. » (Métellus, 1986 : 53).
- *dîner* v. « prendre le deuxième repas de la journée », n. m. « deuxième repas de la journée » (Pompilus, 1961 ; DSR 1997 ; DHFQ 1998 ; DRF 2001). Citation : « Un bout de temps, mais là, c'est que c'était rendu à midi. L'homme voulait s'en aller **dîner**, lâcher pour aller **dîner**. » (Stanislaus « Tanisse » Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 117).
- *écore* n. m. « rivage abrupt » (DHFQ 1998 ; Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 100). Citation : « Et c'était un marais rond et les canards étaient posés tout le tour au ras de l'écore. » (Lazard Daigle, Pointe-Noire, dans Ancelet, 1994 : 124).
- *en quelque part* loc. adv. « quelque part » (Thibault, 2008a : 143-144). Citation : « Il y avait un *hobo* qui avait pour demander à manger **en quelque part** et ils ont pas voulu lui donner à manger parce qu'il [/]

était pas Catholique.» (Lazard Daigle, Pointe-Noire, dans Ancelet, 1994 : 100-101).

- *estomac* n. m. «poitrine» (Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 101). Citation : «Il avait son **estomac** plein de crins, tu comprends. Il se cogne dans l'**estomac** comme ça. Il dit “C’est moi le boulé qui a peint la jument”.» (Félix Richard, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 87).
- *frette* adj. «froid» (voir Thibault, 2009 : 80-82). Citation (dans un passage créolisant) : «Rentre ici, mets-toi, mets-toi sur le côté mo vieille jambe. To va chauffer toi là, parce que moi, mo pas **frette**.» (Mary Fentroy, Cade, dans Ancelet, 1994 : 20).
- *galerie* n. f. «véranda» (voir Rézeau, 2008 : 211). Citation : «Il était assis sur la **galerie**. Il sortait de [/] finir dîner.» (Stanislaus «Tanisse» Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 154-155).
- *graffigner* v. tr. «égratigner» (voir Thibault, 2008a : 136-137, 2009 : 113-114). Citation : «Lapin je veux te jeter dans les éronces pour bien te **graffigner**.» (Martin Latiolais, Catahoula, dans Ancelet, 1994 : 7).
- *habitant* n. m. «agriculteur» (voir Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 105 ; Thibault, 2008a : 145). Citation : «C’était la maison d’un **habitant**, et l’**habitant** avait un jeune garçon, et sa femme et lui qui restaient là.» (Évélia Boudreaux, Carencro, dans Ancelet, 1994 : 101).
- *haler* v. tr. «tirer». Exemple typique de mot du vocabulaire maritime. Voir ILQ pour de très nombreuses références bibliographiques. Aujourd’hui désuet au Québec. «Il s’est fait une cheminée. Et quand il l’a finie, elle était finie-là, son chat a passé en avant la cheminée-là. Ça l’a **halé** en haut !» (Edward Morin, Pointe-Bleue, dans Ancelet, 1994 : 120).
- *japper* v. intr. «aboyer». En français d’Europe, ce verbe signifie «aboyer d’une manière aiguë ou claire» (TLF) ; dans les français d’Amérique, *japper* est le verbe normal et courant pour désigner le cri du chien, peu importe sa taille et le timbre de son cri. L’équivalent *aboyer* s’y fait traditionnellement beaucoup plus rare dans la langue parlée. Citation : «Là, il dit il y a deux gros chiens *bulldog* qui ont venu. Il dit ça montait sur la barrière et ça **jappait** mauvais.» (Stanislaus «Tanisse» Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 192).

- *linge* n. m. « vêtements » (spécialisation sémantique, voir Thibault, 2008a : 124-125). Citations : « J’arrange les *nets* et je piécetage son **linge** [...] » (Ancelet, 1994 : 108) ; « Il a perdu son chapeau et ses lunettes et il a tout déchiré son **linge**. » (Léonard Gautreaux, Cecilia, dans Ancelet, 1994 : 149).
- *manger* n. m. (substantivation de l’infinif, particulièrement vivante dans les français d’Amérique ; voir Thibault, 2008a : 136, 2008b : 277). Citation : « Il courait tout parmi tout le monde, les tables de gâteaux et de **manger**, et le bougre était couché sur le dos du cochon, avec les culottes en bas ! » (Elizabeth Landreneau, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 112).
- *maringouin* n. m. « petit insecte dont la piqûre est redoutée » (voir Thibault, 2009 : 100-102). Citations : « “Mais”, il dit, “j’ai bien dormi. Il y a des **maringouins** ou quelque chose qui s’a posé sur moi dans la nuit. Ça m’a réveillé, mais autrement, j’ai bien dormi”. » (Lazard Daigle, Pointe-Noire, dans Ancelet, 1994 : 63) ; « Ouais, c’est des **maringouins** du Texas. Ils sont à peu près six pieds de haut, à peu près deux cents livres. Ça, c’est des jeunes. Il y en a qui vient un petit brin plus gros, mais ils ont peur de venir par ici. Le monde va croire c’est des avions communistes. » (Hube Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 140).
- *menterie* n. f. « mensonge » (exemple type de diastratisme maintenu en périphérie, voir Thibault, 2008a : 138-139). « Tu sais que je sais que tout ce qui se fait là, que c’est toute des **menteries**, mais c’est le roi qui veut ça. » (Frank Couppel, Bayou Sorrel, dans Ancelet, 1994 : 44).
- *monde* n. m. « gens ». Emploi représenté dans tous les français d’outre-mer, et passé dans tous les créoles français. Citation : « Un gros mariage, tu connais, des autres fois passées, ça faisait le dessert dehors sous les arbres, l’été. Et c’était le seul temps le **monde** mangeait des gâteaux, quand il y avait des noces. » (Elizabeth Landreneau, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 111).
- *peinturer* v. tr. (voir Thibault, 2008a : 145-146). Le mot co-existe toutefois avec son équivalent du français de référence, *peindre* (voir ci-dessous). Citation : « Il dit, “Faudra tu frobis le plancher. Faudra tu

nettoyes toute ma boutique.” Et il dit “Faudra tu **peintures**”. » (Elby Deshotels, Rydell, dans Ancelet, 1994 : 10).

- *quitter* v. tr. « laisser » (voir Thibault, 2008a : 131-132 ; aujourd’hui désuet au Québec). Citation : « Et il avait une savane qu’avait beaucoup, beaucoup des chevreuils dedans, et il **quittait** personne chasser et tuer les bêtailles dedans sa savane. » (Elby Deshotels, Reddell, dans Ancelet, 1994 : 162).
- *rester* v. intr. « habiter » (voir DRF 2001 ; Thibault, 2009 : 110-111). « Viens avec moi. Allons **rester** au Texas. Il y a de la bonne terre là-bas. » (Stanislaus « Tanisse » Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 116).
- *sauvage* n. m. (pour un article de fond sur ce mot, voir DHFQ 1998 ; Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 128). Citation : « Il s’en allait droit comme une flèche de **sauvage**. » (Irving Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 138).
- *savane* n. f. « prairie, pré » (pan nord-américain, mais avec des évolutions sémantiques locales, le mot désignant plutôt au Québec un terrain marécageux, mais donc par conséquent plutôt dégagé, ce qui semble être le sème fondamental du mot ; voir Rézeau, 2008 : 222 ; Thibault, 2008a : 119-120, 2008b : 299-300). Citation : « Et il y avait un canal qui coupait en travers de la **savane**. Dauterive s’a couché et il a parti à se sauver dans la **savane** en allant au canal. » (Norris Mitchell, Scott, dans Ancelet, 1994 : 182).
- *serrer* v. tr. « ranger » (voir Thibault, 2008b : 301). Citation : « Ça fait, il **a serré** ça dans le buffet. » (Revon Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 104).
- *soulier* n. m. « chaussure » (Thibault, 2008a : 146-147). Le remplacement de *soulier* par *chaussure* est un phénomène très récent en France et il est normal de ne pas le retrouver en Louisiane. Citation : « Il y avait un qui avait pas de **souliers**, et l’autre avait des vieux **souliers**. Ses orteils étaient après sortir. » (Andrew Chautin, Gillis, dans Ancelet, 1994 : 100).
- *t-à l’heure* loc. adv. « tout à l’heure » (voir Thibault, 2009 : 87). Citation : « Là, **t-à l’heure**, quand j’ai ouvert la porte à peu près dix

minutes juste après, j'étais dans les nués. » (Hube Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 140).

- *ti-* adj. qual. antéposé (ou préfixe diminutif) «petit» (voir Thibault, 2008a : 133-134). Citation : « **Ti** chien a dit, comme ça-là, “Moi aussi !” Tonnerre ! Ça a parti, et ça a parti. Yé té parti chacun ses côtés. » (Wilson « Ben Guiné » Mitchell, Parks, dans Ancelet, 1994 : 73).
- *tout partout* loc. adv. «absolument partout» (voir Thibault, 2009 : 123). Citation : « Et quand qu'il a arrivé l'autre bord de la coulée, ça commençait à le piquer dans les jambes, **tout partout**. » (Adley Gaudet, Bayou Pigeon, dans Ancelet, 1994 : 123).
- *venir* v. intr. «devenir» (DSR 1997 ; Telchid, 1997). Citation : « Ouais, c'est des maringouins du Texas. Ils sont à peu près six pieds de haut, à peu près deux cents livres. Ça, c'est des jeunes. Il y en a qui **vient** un petit brin plus gros, mais ils ont peur de venir par ici. Le monde va croire c'est des avions communistes. » (Hube Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 140).

Mots (ou sens) nord-américains (à l'exclusion des Antilles)⁵

C'est le groupe le mieux représenté (plus d'une cinquantaine de cas). En théorie, ces mots pourraient être venus directement de France pendant la première moitié du XVIII^e siècle, être descendus depuis la Nouvelle-France par le Mississippi en passant par le Détroit et le Missouri, ou avoir été diffusés par les Acadiens, une combinaison de ces facteurs étant bien sûr tout aussi possible. Plusieurs de ces mots sont aujourd'hui tombés en désuétude en franco-québécois, mais ils sont très bien attestés dans des sources anciennes. En fait, si l'on remonte au XIX^e siècle, le nombre de types lexicaux communs au laurentien et à l'acadien est considérable, chose que nous avons un peu perdue de vue aujourd'hui. Cela fait en sorte que le nombre de mots qui ne seraient que louisianais et acadiens (voir section suivante) est en fait très réduit.

5. En fait, il ne nous est pas toujours possible de prouver que ces mots existent ou ont existé dans le français du Détroit et du Missouri, les sources disponibles pour ces variétés diatopiques étant infiniment moins riches que celles dont nous disposons pour le français laurentien et, dans une moindre mesure, acadien. On considérera donc que cette section regroupe des mots attestés en français louisianais, acadien et laurentien.

- *appartement* n. m. «pièce» (archaïsme ; DFQ 1985). Citation : «Elle a arrivé dans une place, ça dit que c'était une caverne, comme un rocher qu'il y avait, et il y avait un **appartement** là-dedans.» [traduit *room*] (Frank Couppel, Bayou Sorrel, dans Ancelet, 1994 : 44).
- *autre* adj. (dans la loc. adj. *d'autre* «supplémentaire» ; ex. : *d'autre café* «encore du café, plus de café» ; GPFC 1930). Citation : «“Bien, mais” il dit, “je vas prendre **d'autre** tabac”.» (Elizabeth Landreneau, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 90).
- *avant-midi* n. «matinée» (DHFQ 1998). Citation : «Et ça a arrêté pour le chercher l'**avant-midi**. L'homme était après labourer ou planter du maïs, je crois.» (Clence Ancelet, Lafayette, dans Ancelet, 1994 : 191.)
- *barbue* n. f. «poisson-chat» (DHFQ 1998 ; Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 76-77). Citation : «Il a été à la coulée. Il a commencé à laver la langue de chevreuil dans la coulée et il y a une grosse **barbue** de neuf livres qui a venu attraper la langue du chevreuil.» (Adley Gaudet, Bayou Pigeon, dans Ancelet, 1994 : 123).
- *barré* adj. «verrouillé, fermé à clef», *barrer* v. tr. «verrouiller, fermer à clef» (DRF 2001). Citation : «Et puis, ils ont mis les poulets à la porte, mais c'était pas **barré**. Il y avait des clous et des cordes, tu connais, pour arranger les portes, et tout moitié arrangées.» (Inez Catalan, Kaplan, dans Ancelet, 1994 : 172).
- *beaucoup* adv. antéposé «très» (DLF 2010 : «very»). Cas classique d'archaïsme syntaxique hérité de la langue classique (voir FEW, vol. 2 : 868b, CŌLĀPHUS I 2 a d, et surtout note 7 ; La Follette, 1969 : 115 ; Seutin, 1975 : 324 ; ALEC : question 2184, point 163 [Nouvelle-Écosse] ; Brasseur, 2001 ; Bénéteau et Halford, 2008). Aujourd'hui désuet au Québec. Citation : «Et quand il a arrivé avec l'argent et les bottes du vieux diable, sa famille était contente de le voir parce qu'il était riche et [/] eux, ils étaient **beaucoup** pauvres.» (Évélia Boudreaux, Carencro, dans Ancelet, 1994 : 34-35).
- *boucherie* n. f. «fait de tuer le cochon pour en faire de la viande» (DSR 1997). Citation : «Et un jour – tout [*sic*] les familles se mettaient ensemble pour faire des **bougeries** tout [*sic*] les semaines – et quand c'était le tour de son père, et eux a attrapé le cochon, eux avaient

- commencé pour le faire saigner.» (Maude Ancelet, Lafayette, dans Ancelet, 1994 : 197).
- *caler* v. intr. «s'enfoncer» (Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 86). Citation : «Il y avait deux baquets. Un chaque bout de la chaîne, tu vois. Quand tu levais un, l'autre [/] **calait**. Tu pouvais attraper l'eau comme ça.» (Stanislaus «Tanisse» Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 150-151).
 - *capot* n. m. «manteau» (lexicographié depuis Dunn, 1976 [1880], voir ILQ). Citation : «Père, tourne ce col et puis ton **capot**, vire-le devant derrière.» (Claude Landry, Bayou Pigeon, dans Ancelet, 1994 : 95).
 - *chandelle, chandelle de glace* n. f. «glaçon, stalactite de glace» (Jeansonne, 1938 ; Landry, 1943 ; Massignon, 1962 : 156 ; ALEC : questions 1242, 1242x ; Lavoie et collab., 1985 : question 131). Citation : «Il dit qu'il a pissé dessus son casse-tête et là, il l'a élevé avec la **chandelle** de glace.» (Lazard Daigle, Pointe-Noire, dans Ancelet, 1994 : 125).
 - *char* n. m. «voiture automobile» (DHFQ 1998). Citation : «Ce fait, là, il a conté l'histoire qu'il était en tracas et il connaissait pas comment, où il aurait couché et mangé, que personne autour [/] connaissait arranger les **chars**.» (Évélia Boudreaux, Carencro, dans Ancelet, 1994 : 101-102).
 - *correct* adj. «bien, en ordre» ; être correct «aller, bien aller» (lexicographié depuis Dunn, 1976 [1880], voir ILQ). Citation : «[...] c'est **correct**. Tu pourras demander à mon noir-là. Lui, il l'a vu.» (Adley Gaudet, Bayou Pigeon, dans Ancelet, 1994 : 126).
 - *couverte* n. f. «couverture» (Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 96-97). Citation : «Il a levé les **couvertes**, et il a trouvé le fer. Et il a demandé à la mariée pourquoi le fer était dans le lit.» (Évélia Boudreaux, Carencro, dans Ancelet, 1994 : 106).
 - *creux* adj. «profond», adv. «profondément» (GPFC 1930 ; Poirier, 1927-1933 ; DLF 2010). Citations : «Ça se fait, il a mis son doigt sur un bord de son nez et il a soufflé dans une narine, et ça a fait une crevasse qu'avait des mille de pieds de **creux**.» (Elby Deshotels,

Reddel, dans Ancelet, 1994 : 41) ; « Et il y avait une autre coulée qu'il fallait qu'il traverse. Et il croyait pas que c'était aussi **creux** que ça, mais quand il a pris à aller en travers de la coulée, l'eau a été par dessus les genoux. » (Adley Gaudet, Bayou Pigeon, dans Ancelet, 1994 : 123) ; « Il était pas après rabourer assez **creux**, ou quelque chose. » (Norris Mitchell, Scott, dans Ancelet, 1994 : 182).

- *croche* adj. « de travers, courbé, incurvé » (lexicographié depuis Dionne, 1974 [1909], voir ILQ). Citation : « Ils ont des becs **croches** ! » (Hube Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 141).
- *culottes* n. f. pl. « pantalon » (lexicographié depuis Clapin, 1974 [1894], voir ILQ). Citation : « Ça fait, le bougre, lui, tout à l'heure, le mal au ventre l'a pris, le marié. Ça fait, il a baissé à la course. Et puis il a pris à déboutonner ses **culottes** avant d'arriver bien. » (Elizabeth Landreneau, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 112).
- *décompté* adj. « considéré comme perdu, sans espoir de guérison (d'un/e malade) » (Poirier, 1993 [1927-1933] ; très bien attesté au Saguenay, voir Lavoie, Bergeron et Côté, 1985 : question 2440). Citation : « Là, quand elle a été en prison, la petite fille qu'elle avait guérie – elle avait guéri une petite fille qui était **décomptée**. Elle avait travaillé pour, et elle l'avait guérie. » (Frank Couppel, Bayou Sorrel, dans Ancelet, 1994 : 43).
- *déjeuner* v. « prendre le premier repas de la journée », n. m. « premier repas de la journée » (DSR 1997 ; DHFQ 1998 ; DRF 2001). Citation : « Il a pris à **déjeuner** et le géant lui a demandé comment il avait dormi. » (Lazard Daigle, Pointe-Noire, dans Ancelet, 1994 : 63).
- *démarrer* v. tr. « détacher » (lexicographié depuis Clapin, 1974 [1894], voir ILQ ; aujourd'hui désuet au Québec). Citation : « Quand j'ai monté en haut de lui, j'ai pas eu le temps pour **démarrer** la corde après la bride. » (Andrew Chautin, Gillis, dans Ancelet, 1994 : 203).
- *droit là* loc. adv. « juste là, exactement là » (DLF 2010, s.v. *droit*³ ; mais la locution apparaît plutôt au Québec sous la forme apparentée *drette-là*, voir ILQ). Citation : « Il est venu là, et il est tombé **droit là**, au ras de chez les LaHaye là-bas. » (Irving Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 146).

- **échapper** v. tr. « laisser tomber » (voir DRF 2001). Citation : « C’était assez froid qu’il dit qu’il a monté en l’air mais avant qu’il a arrivé à la branche en l’air, il dit qu’il **a échappé** son casse-tête. » (Adley Gaudet, Bayou Pigeon, dans Ancelet, 1994 : 125).
- **élan** n. m. « moment » (lexicographié depuis Clapin, 1974 [1894] ; voir ILQ ; Poirier, 1927-1933 ; aujourd’hui désuet au Québec). Citation : « “Mais”, elle dit, “je veux vous autres me laissez parler un élan.” » (Frank Couppel, Bayou Sorrel, dans Ancelet, 1994 : 45).
- **épais** (d’-) loc. adv. « d’épaisseur » (attesté depuis 1722 dans FichierTLFQ). Citation : « Tu connais, il y avait des enfants qu’avaient faim, et il y a pété une avalasse. Il a mouillé trente-neuf jours. Ça mouillé dix pouces **d’épais** tous les demie-heure [*sic*]. Ça a tout rempli la mer. » (Irving Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 134).
- **éronces** n. f. pl. « ronces » (lexicographié depuis Dunn, 1976 [1880], voir ILQ ; aujourd’hui désuet au Québec). Citation : « Tant qu’à les talles d’éronces, cher Bon Dieu ! Il mange ça d’une bouchée. » (Hube Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 137).
- **espérer** v. tr. « attendre » (cf. « *Espérez-moi, je serai à vous dans cinq minutes.* » Voir Dionne, 1974 [1909], 300 ; très bien attesté autrefois au Canada français, voir ILQ, mais aujourd’hui désuet en franco-québécois⁶). Citation : « Ça fait, l’autre est venue, la deuxième est venue. Elle dit, “Quoi ce il y a ? Tu manges pas ton *hot dog* ?” / Elle dit, “J’ai **espéré** voir quelle partie du chien toi, t’as eue !” » (Elizabeth Landreneau, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 105).
- **faire brun** loc. verb. « commencer à faire sombre, à l’heure du crépuscule » (voir Dunn, 1976 [1880], s.v. *brunante* dans la métalangue définitionnelle ; Poirier, 1927-1933, s.v. *brunante*, également dans la définition ; aujourd’hui désuet en franco-québécois). Citation : « Et là, quand nous autres, on a arrivé à eux, ça commençait juste à **faire** bien, bien **brun**. » (Westley «Kit» Dennis, Scott, dans Ancelet, 1994 : 177).
- **garrocher** v. tr. « lancer, jeter, projeter ». Voir Brasseur et Chauveau (1990 : 355) : « Le TLF enregistre ce verbe comme un régionalisme

6. Type lexical également attesté dans les créoles antillais (voir par exemple Valdman, 2007 : 218) mais non retrouvé dans des sources de français régional antillais.

canadien avec le sens de “lancer, jeter (sans grande précaution)” (9, 106a). Il est usité un peu partout au Canada [...]. En France, ce type lexical est attesté en plusieurs régions, mais il n’a la même forme phonétique *garrocher* et la même valeur sémantique de “lancer des pierres contre quelqu’un” que dans le sud-ouest du domaine d’oïl, entre Loire et Gironde. C’est de là qu’il est parti pour l’Amérique au 17^e et 18^e siècles, comme le montre sa présence simultanée à SPM, au Canada et en Louisiane (FEW, vol. 17 : 624b, *WROKKON). » Citation : « Ils ont commencé à **garrocher** les bâtons. [...] Et là, ils ont continué à **garrocher, garrocher**, mais ils ont pas pu arrêter les mulets. » (Westley « Kit » Dennis, Scott, dans Ancelet, 1994 : 177).

- *jambette* n. f. « croc-en-jambe » (lexicographié depuis Dunn, 1976 [1880], voir ILQ ; DLF 2010). Citation (dans un passage créolisant) : « Li fout vieux blanc une **jambette**, vieux n-homme-là tombé par terre. » (Wilson « Ben Guiné » Mitchell, Parks, dans Ancelet, 1994 : 165).
- *jongler* v. intr. « réfléchir, être pensif » (lexicographié depuis Dunn, 1976 [1880], voir ILQ). Citation : « Il dit, “Ah, ça, c’est un peu plus sérieux. Ça commence à être dans la ligne d’être un péché”, mais il dit, “même, à bien **jongler**, [/] c’est peut-être pas un péché”. » (Burke Guillory, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 110-111).
- *malpris, mal pris* (loc.) adj. « en mauvaise posture, dans une mauvaise situation » (attesté au Québec depuis 1917, voir ILQ ; depuis 1936 dans FichierTLFQ). Citation : « Ça devait être dur à *stand* dans le temps-là. Si quelqu’un voulait se battre avec toi et toi, tu voulais pas, t’étais **malpris**. » (Stanislaus « Tanisse » Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 183).
- *marier* v. tr. « épouser » (attesté au Québec depuis 1831 dans des ouvrages correctifs [voir ILQ] et depuis 1863 dans une source primaire [voir FichierTLFQ] ; « pop. » ou « région. » en France selon TLF). Citation : « Je vas pas **marier** la fille du roi ! Vous autres peux me noyer mais je **marieras** [/] pas la fille du roi. » (Stanislaus « Tanisse » Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 57-58).
- *mouiller* v. intr. « pleuvoir » (attesté au Québec depuis 1831 dans des ouvrages correctifs, voir ILQ ; déjà au XVII^e siècle dans des sources primaires, voir FichierTLFQ). Citation : « Tu connais, il y avait des

enfants qu’avaient faim, et il y a pété une avalasse. Il **a mouillé** trente-neuf jours. Ça **mouillé** dix pouces d’épais tous les demie-heure [*sic*]. Ça a tout rempli la mer.» (Irving Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 134).

- *nique* n. m. «nid» (lexicographié depuis Dunn, 1976 [1880], s.v. *nic* ; DLF 2010). Citation dans un passage créolisant : «Li té gain **nique** pas loin-là.» (Carrie Charles, Cade, dans Ancelet, 1994 : 13).
- *nué* n. m. «nuage». Le masculin est surprenant (mais il est toutefois confirmé par le témoignage lexicographique de DLF 2010). On ne trouve dans FEW (vol. 7 : 218b-219b, NÜBES) que des représentants du féminin *nuée* f. «nuage, surtout épais, d’orage» (attesté depuis le XII^e siècle en français ; donné comme vieilli depuis le *Dictionnaire de l’Académie française* de 1835). Le mot est toutefois dans GPFC 1930 (*nué* n. m.), et on relève *les nuées* [*sic*] *sont blancs* dans Lavoie et collab. (1985 : question 119) (Saint-André, Lac-Saint-Jean-Ouest), et *gros nuées* [*sic*] dans l’ALEC (questions 1165 et 1166), pour les points suivants : Sacré-Cœur-de-Jésus (Saguenay), Saint-Étienne-de-Bolton (Brome), Matane et Baie Egmont (Île-du-Prince-Édouard). Le mot est donc acadien, laurentien et louisianais. Néanmoins, il nous semble totalement tombé en désuétude en franco-québécois contemporain (tout comme le féminin *nuée*, pourtant si bien attesté dans les atlas géo-linguistiques). Citation : «Là, t-à l’heure, quand j’ai ouvert la porte à peu près dix minutes juste après, j’étais dans les **nués**.» (Hube Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 140).
- *ôter* v. tr. «enlever» (régionalisme de fréquence, voir Poirier, 1995 : 36, 38, 52 ; voir encore Petit Robert 2008 : «Ôter est d’un emploi moins cour. que *enlever* [sauf dans les parlers région., et dans quelques expr.]»). Citation : «Et là, Petit Poucet avait peur. Et il avait vu ayoù le vieux diable **avait ôté** ses bottes et mis son argent.» (Évélia Boudreaux, Carencro, dans Ancelet, 1994 : 34).
- *ouaouaron* n. m. «espèce de crapaud» (lexicographié depuis Dunn, 1976 [1880] ; Poirier, 1927-1933). Citation : «Une fois, il y avait une grosse bande de petits **ouaouarons**.» (Évélia Boudreaux, Carencro, dans Ancelet, 1994 : 23).
- *paré* adj. «prêt» (attesté depuis 1831 dans des sources métalinguistiques, voir ILQ ; déjà 1720 dans une source primaire, voir

FichierTLFQ ; aujourd’hui vieilli en franco-québécois⁷). Citation : « Ils ont été dans un restaurant et ils ont acheté trois *steaks*. Naturellement, il a pris le [/] sien *rare*, tu connais. Et le sien a été **paré** avant. » (Fred Tate, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 195-196).

- *par rapport* loc. conj. causale « parce que » (abondamment attesté depuis 1841 en laurentien dans des sources métalinguistiques, voir ILQ ; déjà en 1724 dans une source primaire, voir FichierTLFQ ; pour l’Acadie, voir *La Sagouine* d’Antonine Maillet, 1990 [1971], où la locution abonde). Citation : « Et il avait demandé à sa femme pour cuire la meilleure grosse poule il y avait dans la cour, **par rapport** il était parti se battre aux armes. » (Clence Ancelet, Lafayette, dans Ancelet, 1994 : 189).
- *piastre* n. f. « unité monétaire canadienne et américaine » (voir DHFQ 1998 pour un article de fond consacré à ce mot). Citation : « Ça fait, ils ont amarré une bataille pour cent **piastres**. Et cent **piastres** dans le vieux temps, c’était pareil comme cent mille à présent. » (Clence Ancelet, Lafayette, dans Ancelet, 1994 : 121).
- *picocher* v. tr. « taquiner, embêter » (voir GPFC 1930 ; Poirier, 1927-1933). Citation : « Et défunt Monsieur Blanco a pris à **picocher** après le vieux bougre. **Picocher** après pour le faire quitter de là et vendre la terre à son père. » (Stanislaus « Tanisse » Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 184).
- *platin* n. m. « low, marshy land where water stands most of the year » (DLF 2010 ; Poirier, 1927-1933, s.v. *platain* ; GPFC 1930, s.v. *platain*). Citation : « Eux s’attrapaient des *drinks* et ça se saoulaient. Ça a arrivé au **platin**. Ça allait chercher du whisky dedans les fossés. » (Andrew Chautin, Gillis, dans Ancelet, 1994 : 204).
- *poutine* n. f. (avec des évolutions sémantiques locales, le noyau sémantique commun étant celui d’un aliment détrem pé et mou, voir DHFQ 1998 ; dans notre contexte, le mot signifie « bread pudding », voir DLF 2010). Citation : « Quand il a arrivé à un de les voisins que

7. Type lexical également attesté dans les créoles antillais (voir par exemple Valdman, 2007 : 535, *pare*³), mais non retrouvé comme tel dans des sources de français régional antillais, sauf chez Telchid (1997) qui donne *paré* (*tout*) loc. adj. « prêt à embêter quelqu’un, à lui chercher noise, à se battre avec lui ».

il connaissait bien, il lui a donné le pain tout trempé avec les œufs. Elle dit “Quoi c’est tu veux je fais avec ça?” Elle dit “Le pain est tout trempé avec des œufs.” / “Mais”, il dit, “fais de la **poutine!**”» (Maude Ancelet, Lafayette, dans Ancelet, 1994 : 197).

- *rabourer* v. tr., tr. abs. « labourer » (lexicographié depuis Dunn, 1976 [1880]; Poirier, 1927-1933; aujourd’hui désuet en franco-québécois). Citation : « Il était pas après **rabourer** assez creux, ou quelque chose. » (Norris Mitchell, Scott, dans Ancelet, 1994 : 182).
- *rapiéceter* v. tr. « rapiécer, raccommoder » (lexicographié depuis Dionne, 1974 [1909]; Massignon, 1962; aujourd’hui désuet au Québec). Citation : « Un jour, la mère à Jean Sot avait besoin [/] d’une aiguille pour **rapiéceter** une de ses culottes. » (Revon Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 80-81). (On trouve dans les Antilles *piéceter*, qui en est probablement issu par chute de la première syllabe.)
- *rendu* adj. « arrivé; devenu » (DRF 2001 : 874; voir Thibault, 2010 : 52). Citation : « Un bout de temps, mais là, c’est que c’était **rendu** à midi. » (Stanislaus « Tanisse » Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 117).
- *sacrer* v. tr. « donner (en parlant d’un coup) » (la loc. verb. *sacrer un coup* est attestée en laurentien depuis 1939 dans des sources métalinguistiques, voir ILQ; pour l’acadien, on trouve *sacrer [s]on poing dans la face* dans Poirier [1927-1933]). Citation : « Ça fait, dans la nuit, le diable a pris un gros bâton et il a venu **sacré** [*sic*] un coup qu’il croyait que c’était Petit Jean, mais c’était un *log*. » (Lazard Daigle, Pointe-Noire, dans Ancelet, 1994 : 63).
- *sou* n. m. « centième partie du dollar (américain ou canadien) » (mot traité en profondeur dans DHFQ 1998). Citation : « Ils avaient quarante **sous** dans leurs poches entre eux autres deux. » (Andrew Chautin, Gillis, dans Ancelet, 1994 : 100).
- *souper* v. « prendre le troisième repas de la journée », n. m. « troisième repas de la journée » (DSR 1997; DHFQ 1998; DRF 2001⁸). Citation :

8. Type lexical également attesté dans les créoles antillais (voir par exemple Valdman, 2007 : 681), mais extrêmement rare dans des sources récentes de français régional antillais.

«Le soir, la femme a préparé un bon **souper** pour leurs moyens. Elle avait cuit plein. Quand ils ont eu fini **souper**, l’habitant dit “Ici on va au lit bonne heure. Il faut se lever bonne heure, et on travaille dur.”» (Évélia Boudreaux, Carencro, dans Ancelet, 1994 : 102).

- *talle* n. f. « touffe ou groupe d’arbustes » (DLF 2010). Mot extrêmement bien implanté en français laurentien (lexicographié depuis Dunn, 1976 [1880], voir ILQ). Les Acadiens le connaissent également (voir Massignon, 1962 : 211), mais dans plusieurs localités on relève plutôt *bouillée*, d’ailleurs aussi attesté en Louisiane, où l’on connaît en outre île dans des emplois proches (voir DLF 2010). Citation : « Tant qu’à les **talles** d’éronces, cher Bon Dieu ! Il mange ça d’une bouchée. » (Hube Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 137).
- *tirer* v. tr. « lancer » (sens abondamment attesté dans les sources laurentiennes, voir ILQ ; pour l’acadien, voir Poirier, 1927-1933). Citation : « Regarde ça là qui saute. Moi, je lui **tire** une piastre. » (Edward Morin, Pointe-Bleue, dans Ancelet, 1994 : 118).
- *tirer* v. tr. « traire » (autre pancanadianisme attesté dans d’innombrables sources métalinguistiques depuis le XIX^e siècle). Citation : « Tu vas **tirer** les vaches. » (Revon Reed Mamou, dans Ancelet, 1994 : 80).
- *trempe* adj. « mouillé ; imbibé » (DRF 2001). Citation : « Quand il a arrivé à un de les voisins que il connaissait bien, il lui a donné le pain tout **trempe** avec les œufs. Elle dit “Quoi c’est tu veux je fais avec ça ?” Elle dit “Le pain est tout **trempe** avec des œufs.” / “Mais”, il dit, “fais de la poutine !” » (Maude Ancelet, Lafayette, dans Ancelet, 1994 : 197).
- *voir* adv. « donc [placé après un impératif, sert à adoucir ou à renforcer une injonction] » (DRF 2001 ; DSR 2004). L’emploi à grande échelle de ce particularisme est donné comme « un trait qui distingue le français de Franche-Comté, de Savoie et de quelques aires limitrophes » dans le DRF 2001 ; le DSR 2004 le donne comme « très fréquent à l’oral » en Suisse romande. En fait, sa répartition semble toucher aussi l’Ouest galloroman. Au Québec, il est attesté, entre autres, dans Dionne, 1974 [1909] ; GPFC 1930 ; La Follette (1969 : 131, note 5) ; pour l’Acadie, voir Poirier (1927-1933, s.v. *voire*). Citations : « C’est moi-même. Touche **voir** ma main. » (Frank Couppel, Bayou Sorrel, dans Ancelet, 1994 : 50) ; « Écoute, **voir**. Moi, je crois que t’es après

manquer le *show*.» (Félix Richard, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 85) ;
«Après il était aveuglé, l'homme dit "Espère **voir**!"» (Stanislaus
«Tanisse» Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 183).

Mots (ou sens) louisianais et acadiens (à l'exclusion du Québec et des Antilles)

C'est une catégorie curieusement très mal représentée (à peine une demi-douzaine de cas), contrairement à ce à quoi l'on aurait pu s'attendre. L'immense majorité des mots acadiens qu'on retrouve en Louisiane existent aussi (ou ont existé autrefois) en français laurentien (voir section précédente). Cela dit, cette relative pauvreté s'explique peut-être par le fait que la documentation disponible pour le français acadien est beaucoup moins abondante que la documentation pour le français laurentien. Par exemple, nous avons relevé l'adverbe *justement* (au sens de «simplement») ainsi que *r'sembler* «sembler» par pur hasard, en parcourant le texte de *La Sagouine* tout en ayant en tête les mots de notre corpus. Ces lexies n'avaient attiré l'attention de personne jusqu'à maintenant (ø ILQ).

- *ayoù* pron., adv. rel. et interr. «où» (domine totalement dans le corpus ; ø dans FichierTLFQ sous cette forme). Attesté dans DLF 2010 (aux côtés de plusieurs variantes : éioù, éyoù, éoù, etc.). Le GPFC 1930 atteste éyoù, mais la variante *ayoù* semble inconnue au Québec ; toutefois, une jeune locutrice acadienne originaire du Nouveau-Brunswick nous a témoigné récemment (mai 2012) l'avoir toujours utilisée. Brasseur (2001) l'atteste pour le parler acadien de la péninsule de Port-au-Port à Terre-Neuve, aux côtés d'autres variantes (*you, éyou, yu, ayu, u*). Walther von Wartburg, qui dans son FEW a relevé de nombreuses attestations galloromanes des types éyoù et *ayoù*, les interprète comme des renforcements de la substance phonique de l'adverbe grâce à *et* dans le premier cas, et à dans le second («Die verstärkung (b) wird vorgenommen mit hilfe von *et* (α), à (β)» ; FEW, vol. 14, 3b, ŪBI). Citation : «Et asteur, **ayoù** le pont du Nez Piqué, **ayoù** il était, asteur, c'est un pont cimenté, ils ont.» (Edward Deshotels, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 162).
- *bouillée* n. f. «touffe ou groupe d'arbustes» (Massignon, 1962 ; Brasseur et Chauveau, 1990 ; Halford, 1994 ; Bénéteau et Halford, 2008) : «Type lexical fréquent en Acadie qui n'apparaît au Québec

que sur la Côte-Nord (ALEC : question 1250 « touffe d'arbustes »). Le mot est un régionalisme du français de l'Ouest (voir DRF 2001) qui est passé en Acadie (+ Saint-Pierre et Miquelon) et en Louisiane, mais il est aussi attesté au Détroit par le père Potier dès le milieu du XVIII^e siècle (et encore aujourd'hui par Bénéteau et Halford [2008]). Citation : « Il l'a tiré dedans une **bouillée** d'éronces. » (Adley Gaudet, Bayou Pigeon, dans Ancelet, 1994 : 123); attestation acadienne : « Comme les Bourguignons et les Francs-Comtois d'aujourd'hui et d'autrefois, les Madelinots ne connaissent que sous le nom de *vernes* les aulnes dont ils se servent pour teindre leurs étoffes, d'où le nom de la Vernière, hameau de l'île de l'Étang-du-Nord. Les *vernes* croissent par **bouillées** (groupes, touffes) dans les ravins et sur les coteaux. L'on dit aussi, d'une manière analogue, une **bouillée** de bois, une **bouillée** de framboisiers, une **bouillée** de bluets. » (Frère Marie-Victorin, 1919 : 157-158, dans FichierTLFQ).

- *justement* adv. « juste, simplement ». Emploi bien attesté dans DLF 2010, mais introuvable dans les sources lexicographiques acadiennes du Canada. Citation : « Quand ils ont parti au galop, lui, il a **justement** poussé les bêtes chez lui là-bas. » [traduit « simply »] (Stanislaus « Tanisse » Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 56); attestation acadienne : « Ah ! point pour rester, ni pour m'établir, **justement** pour regarder le pays, pis le monde, pis ouère si c'est vrai que leux jardinsages poussont pus vite que par icitte. » (Maillet, 1990 [1971] : 17).
- *serpent* n. f. Le genre du mot était déjà hésitant en latin, d'où la grande variété des résultats évolutifs romans, le mot pouvant être soit masculin, soit féminin selon les langues, les dialectes et les époques (voir FEW, vol. 11, 523a, SĒRPENS : « Wie ANGUIS konnte auch SERPENS mask. oder fem. genus haben. Dieses schwanken hat sich in den rom. sprachen und mda. niedergeschlagen, die sich willkürlich für das eine oder andere genus entschieden haben [...]. »). En français nord-américain, le genre féminin n'a été relevé qu'en Acadie et en Louisiane (voir Massignon, 1962 : 280) : « [...] parfois féminin en afr. (Bloch). D'après la carte SERPENT de l'A.L.F., le genre féminin domine au sud de la Loire ». Les ancêtres des Acadiens étant majoritairement issus du sud-ouest d'oïl, le genre féminin n'est donc pas surprenant. Citation : « Il avait une **serpent** et une tortue qui l'aidaient. » (Azalée Malveaux, Judice, dans Ancelet, 1994 : 36).

- *souvenance* n. f. «souvenir» (voir DFA 1999 ; DLF 2010). Mot donné comme «vieux ou littéraire» par le TLF ; mais, comme l’écrit malicieusement Pascal Poirier (1993), «Il est resté jeune en Acadie.» Citation : «[...] il a dit dessus la lettre qu’il fallait qu’il détruit Geneviève et son petit parce qu’il voulait pas de **souvenance** si elle était tournée comme ça.» (Frank Couppel, Bayou Sorrel, dans Ancelet, 1994 : 44).

Mots (ou sens) louisianais et laurentiens (à l’exclusion de l’Acadie et des Antilles)

Certains mots (mais ils sont très rares) semblent communs à la Louisiane et au Québec, à l’exclusion de l’Acadie (ainsi que des Antilles, mais cela est moins surprenant). Cela s’explique peut-être partiellement par les lacunes de la documentation, le français acadien étant beaucoup moins bien documenté que le français laurentien⁹.

- *débris* n. m. pl. «abats (d’un animal de boucherie)» (Dionne, 1974 [1909] ; GPFC 1930 ; ALEC : questions 221x et 580x ; Lavoie et collab., 1985 : question 1382 ; DLF 2010). Ne semble pas attesté dans les sources acadiennes. Citations : «Il s’a tué un cochon. Il a fait un bonhomme [un mannequin]. Il a mis tout le **débris** du cochon-là, puis le sang.» (Stanislaus «Tanisse» Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 56) ; attestation laurentienne : «Écoutez, mon cher lecteur, je n’ai pa [*sic*] vu sauter ce chasseur, et les **débris** des deux animaux ne sont plus là, mais vous ne voudrez pas suspecter la parole d’un chasseur du Saint-Maurice.» (Caron, 1888 : 58 ; attestation tirée du FichierTLFQ).
- *épailler* v. tr. «éparpiller» (GPFC 1930 ; Halford, 1994 ; Bénéteau et Halford, 2008 ; DLF 2010). Aujourd’hui désuet en franco-québécois ; bien attesté toutefois à une époque ancienne, et ce depuis le père Potier (milieu XVIII^e siècle, Détroit ; encore vivant dans cette région

9. Par exemple, l’excellent dictionnaire d’Yves Cormier (DFA 1999) a établi sa nomenclature d’une façon doublement différentielle, en retenant bien sûr les mots acadiens absents du français de référence, mais aussi en mettant de côté la plupart de ceux que l’acadien a en commun avec le laurentien. Un lecteur non averti risque d’en retirer l’impression que le vocabulaire différentiel de l’acadien est radicalement différent de celui du laurentien, ce qui est tout à fait faux.

aujourd'hui, voir Bénéteau et Halford, 2008). La présence du mot dans ce poste avancé qu'était le Détroit pendant le Régime français suggère qu'il est peut-être descendu jusqu'en Louisiane par le Mississippi, à moins qu'il ne soit tout simplement arrivé directement de France (le type est attesté en bas-manceau et en saintongeais avec le sens de « répandre de la paille, etc. » ; voir FEW, vol. 7, 499a, PALEA). Une autre possibilité est que le mot ait existé autrefois en Acadie pour s'exporter ensuite en Louisiane ; toutefois, la documentation acadienne nous donne plutôt comme équivalent le paronyme et synonyme approximatif éparer (voir en particulier Massignon, 1962 : 471, 516, 741), d'ailleurs aussi connu en Louisiane (voir entre autres Ditchy, 1977 [1932]). Citation : « *Boy*, tu les voyais épailler partout. Ça laissait l'affaire telle comme c'était et puis ça épaillait sur tous les bords. » [en parlant de bootleggers qui faisaient du « moonshine » en cachette et qui sont surpris par les forces de l'ordre] (Ida Mayer, Lafayette, dans Ancelet, 1994 : 200).

Mots (ou sens) louisianais et du Missouri (à l'exclusion de l'Acadie, du Québec et des Antilles)

Seuls quelques mots (de notre corpus) semblent propres à la Louisiane et au français du Missouri (ou, pour le dire autrement, au français de la « Louisiane » à l'époque où ce toponyme s'appliquait à tout le bassin du Mississippi) ; ils attestent des rapports historiques entre ces deux régions, le Missouri étant d'ailleurs une zone intermédiaire entre le français laurentien et celui de Louisiane. C'est le cas de :

- *bayou* n. m. « bras de rivière secondaire » (Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 78 ; Vézina, 2005 : 555 ; DLF 2010 ; pour le Missouri, voir Dorrance, 1935 : 46 ; McDermott, 1941 : 21). Amérindianisme, adaptation du mot choctaw *bàjuk* « petite rivière » (TLF). Citation : « Une fois, il y avait une femme qui était après laver des tripes de cochon au bord d'un **bayou** [...] » (Richard Guidry, Gueydan, dans Ancelet, 1994 : 159).
- *bétaille/bêtaille* n. f. « animal » (DLF 2010 ; dans l'ILQ, attesté dans huit sources portant sur le français louisianais et une source pour le Missouri [Carrière, 1937]). Il s'agit bel et bien du féminin singularisant *une bétaille/bêtaille*, et non du masculin à valeur collective *bétail*. Il

semble que l'on ait affaire à un dérivé original formé grâce au suffixe *-aille*, à valeur vaguement péjorative, sur le radical de *bête*. Citation : « Je vas risquer d'aller à la maison. Ici dans le bois, les **bêtailles** vont me manger, et j'aurai peur, moi tout seul. » (Évélia Boudreaux, Carencro, dans Ancelet, 1994 : 33).

- *bois-de-flèche* n. m. « cornouiller à grandes fleurs » (Ditchy, 1932) ; « dogwood » (DLF 2010 ; voir encore Vézina, 2005 : 551). Dans l'ILQ, attesté dans quatre sources louisianaises (Read, 1931 ; Ditchy, 1932 ; Daigle, 1934 ; Granier, 1939), et deux sources consacrées au français du Missouri (Dorrance, 1935 ; McDermott, 1941). Composé descriptif N + SPrép. Citation : « Et ils ont été en avant de nous autres à peu près comme au coin là-bas et il y avait une île de **bois-de-flèche**. Il y en a un qui a rentré en dedans-là se couper des bâtons [...] » (Westley « Kit » Dennis, Scott, dans Ancelet, 1994 : 176).
- *carencro* n. m. « turkey buzzard ; carrion crow ; black vulture » (pour la Louisiane : Fortier, 1891 : 85 ; Read, 1931 : 20 ; Coco, 1933 : 18 ; Daigle, 1934 : 76 ; De Blanc, 1935 : 10 ; Hurst, 1936 : 20 ; Phillips, 1936 : 4, 76 ; Jeansonne, 1938 : 30 ; Granier, 1939 : 27 ; Hickman, 1940 ; Brandon, 1955, vol. 2 : 429 ; DLF 2010 : 48 ; pour le Missouri : Dorrance, 1935 : 46, 65 ; McDermott, 1941 : 4, 43). Serait d'origine amérindienne (voir Ancelet, 1994 : 164). Citation : « Ça fait, ils ont vu qu'il y avait beaucoup de **carencros** là, ces gros oiseaux noirs. » (Évélia Boudreaux, Carencro, dans Ancelet, 1994 : 164).
- *casse-tête* n. m. « tomahawk » (attesté depuis 1666 ; voir FEW, vol. 2, 1431ab, QUASSARE ; Halford, 1994 : 173 ; Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 87-88 ; pour la Louisiane, Read, 1931 : 23, 109 ; Coco, 1933 : 19 ; Daigle, 1934 : 77 ; De Blanc, 1935 : 10 ; Hurst, 1936 : 21 ; Jeansonne, 1938 : 31 ; Granier, 1939 : 28 ; Hickman, 1940 : 50 ; pour le Missouri, voir Dorrance, 1935 : 65 ; McDermott, 1941 : 44). Selon un témoignage de Lahontan, il pourrait s'agir d'un calque d'une langue amérindienne (voir Halford, 1994 : 173). Il ne s'agit pas d'une innovation du français de Louisiane, mais plutôt d'une survivance de l'époque coloniale, car le mot est très fréquent dans des textes anciens rédigés par des ecclésiastiques ou des explorateurs français portant sur les Amérindiens nord-américains (voir FichierTLFQ pour de nombreuses attestations) ; tombé en désuétude entretemps en français laurentien et acadien, le mot semble s'être plus longtemps préservé

en français de Louisiane et du Missouri. Citation : « Il dit qu'il a pissé dessus son **casse-tête** et là, il l'a élevé avec la chandelle de glace. » (Lazard Daigle, Pointe-Noire, dans Ancelet, 1994 : 125).

- *chaoui* n. m. « raton-laveur » (pour la Louisiane : Read, 1931 : 25, 87, 221 ; Ditchy, 1932 ; Coco, 1933 : 21 ; Daigle, 1934 : 80 ; De Blanc, 1935 : 11 ; Hurst, 1936 : 22 ; Phillips, 1936 : 5, 76 ; Jeansonne, 1938 : 33 ; Hickman, 1940 : 55 ; Read, 1953-1954 : 184 ; Brandon, 1955, vol. 2 : 429 ; DLF 2010 ; pour le Missouri : Dorrance, 1935 : 67). Amérindianisme lexématique ; emprunt au choctaw *shau* de même sens. Citation : « Il y avait deux chasseurs. Là, il y en a un qui avait monté après un **chaoui** et l'autre était en bas. » (Lazard Daigle, Pointe-Noire, dans Ancelet, 1994 : 98).
- *char(r)er* v. intr. « parler » (pour la Louisiane : Fortier, 1891 : 85, 80, 83 ; Read, 1931 : 24 ; Ditchy, 1932 ; Coco, 1933 : 21 ; De Blanc, 1935 : 12 ; Phillips, 1936 : 77 ; Jeansonne, 1938 : 34 ; Hickman, 1940 : 56 ; Brandon, 1955, vol. 1 : 412 et vol. 2 : 430 ; DLF 2010 ; pour le Missouri : Dorrance, 1935 : 46, 66, 70, 72 ; Carrière, 1937 : 314 ; Thogmartin, 1970 : 168). Le mot a donné lieu à de nombreux dérivés suffixaux. Citation : « Et l'homme a continué à **charrer, charrer, charrer**. À tout moment, la femme à vieux Ab venait à la porte regarder s'il était pas après lâcher. » (Stanislaus « Tanisse » Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 191).
- *gru* n. m. « farine de maïs concassé ; bouillie faite à partir de cette farine » (Halford, 1994 : 271 ; Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 104-105) ; pour la Louisiane, Ditchy, 1932 ; DLF 2010 ; pour le Missouri, Dorrance, 1935 : 80 ; McDermott, 1941 : 84. Spécialisation sémantique propre à la Louisiane et au Missouri ; type lexical attesté avec divers autres sens dans les français d'Amérique, voir ILQ. Aujourd'hui désuet au Québec, mais usité autrefois avec le sens de « farine d'avoine détrempee dans l'eau pour la mangeaille des animaux de ferme » (Dionne, 1974 [1909]). Citation : « Il y a un homme qu'avait un petit moulin à **gru** dans la campagne, tu connais. Ça moudait le maïs pour la farine et le **gru**. » (Inez Catalon, Kaplan, dans Ancelet, 1994 : 171).
- *patassas* n. « any of various freshwater fish of the sunfish family » (pour la Louisiane : Read, 1931 : 101, 221 ; Ditchy, 1932 ; Daigle,

1934 : 135, 172 ; De Blanc, 1935 : 32 ; Phillips, 1936 : 5, 97 ; Hurst, 1936 : 70 ; Jeansonne, 1938 : 95 ; Granier, 1939 : 106 ; Hickman, 1940 : 205 ; Brandon, 1955, vol. 1 : 413 et vol. 2 : 453 ; DLF 2010 ; pour le Missouri : McDermott, 1941 : 113). Citation : « Et puis eux étaient dans le bateau après attraper des **patassas**, et puis un tas de **patassas**. » (Elmo Ancelet, Lafayette, dans Ancelet, 1994 : 90).

- *rat-de-bois* n. m. « opossum » (DLF 2010 ; attesté depuis 1699, voir Canac-Marquis et Rézeau [2005 : 125-126] pour de nombreuses attestations anciennes chez les explorateurs français). Composé descriptif N + SPrép. L'animal n'existant pas au Canada, il est banal que le mot soit commun au français de la Louisiane et du Missouri. Citation : « Les cocodrils, les chaouis et les **rats-de-bois** les avaient tous mangés. » (Hube Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 129).

Mots (ou sens) louisianais, acadiens et antillais (non attestés en laurentien)

Deux mots correspondent à cette catégorie ; il s'agit d'abord d'un archaïsme, bien connu en ancien et en moyen français (*manière*), puis d'une innovation sémantique par laquelle un préfixé (*ressembler*) prend en charge le sens du simple correspondant (« sembler »).

- *manière* adv. « plus ou moins, en quelque sorte » (voir Thibault, 2009 : 121-122). Type lexical attesté autant dans les créoles qu'en français, en Louisiane comme dans les Antilles ; voir Valdman, 2007, s.v. *manyè*¹ : « [softens the statement that follows] rather, sort of, somewhat, more or less, a little ». Citation : « Ça fait, l'homme dit il avait **manière** peur de prendre ça. » (Inez Catalon, Kaplan, dans Ancelet, 1994 : 171) ; attestation acadienne : « Au coumencement, j'en avais **manière** de pitché, pis compassion. » (Maillet, 1990 [1971] : 26) ; attestation antillaise : « C'était son habitude de chaque samedi, une **manière** de discipline. » (Zobel, 1964 : 55).
- *ressembler* v. cop. « sembler » (Telchid, 1997 ; sens attesté dans DFL 2010). Citations : « Ça se fait, Lapin a dit "Qui c'est qu'il y a eu avec toi ? Comment ça se fait tu **ressembles** si effarouché ?" Il dit "Tu **ressembles** abîmé !" » (Elby Deshotels, Rydell, dans Ancelet, 1994 : 10) ; « Quand j'ai descendu, il y a deux des *revenues* qui ont galopé en allant à moi avec deux pistolets qui **ressemblaient** longs comme

ça.» (Andrew Chautin, Gillis, dans Ancelet, 1994 : 203) ; attestation acadienne : «Moi j'sais pas, mais i' me **r'semble** que ça doit pas être si déplaisant de partir coume ça pour les vieux pays, un bon matin, juste pour aller ouère, pour lever le nez par là, sans que tu seyis obligé à rien. Me **r'semble** que ça doit être plaisant d'aller ouère de quoi que t'as jamais vu, coume les chutes de Niagara Falls [...].» (Maillet, 1990 [1971]: 17).

Mots (ou sens) louisianais et antillais (à l'exclusion de l'Acadie et du Québec)

C'est la troisième catégorie la mieux représentée (une vingtaine de types lexicaux), si l'on ne tient pas compte des mots proprement louisianais (voir ci-dessous). Elle atteste l'importance des liens entre la Louisiane et les territoires francophones des Antilles ; rappelons en particulier l'émigration de milliers d'habitants de Saint-Domingue vers La Nouvelle-Orléans dans les années de la révolution haïtienne et les années qui ont suivi de peu la proclamation de l'indépendance haïtienne (le mouvement migratoire s'est étendu environ de 1791 à 1810, avec des arrivées massives vers 1809-1810). Confinés dans l'angle mort de la plupart des chercheurs qui travaillent sur les français d'Amérique, ces types lexicaux sont pourtant essentiels à qui veut caractériser correctement les particularités du français de Louisiane.

- *avalasse* n. f. «pluie torrentielle» : 6 sources dans l'ILQ, toutes louisianaises, auxquelles on ajoutera DLC 1998 et bien sûr DLF 2010 ; très bien attesté en français littéraire antillais sous la forme *avalasse*, ainsi qu'en créole sous la forme agglutinée *lavalas* (Ludwig et collab., 2002 ; Confiant, 2007 ; Valdman, 2007), il s'agit en fait d'un mot bien diffusé dans les français insulaires (voir Chaudenson, 1974 : 687). Citation : «Tu connais, il y avait des enfants qu'avaient faim, et il y a pété une **avalasse**. Il a mouillé trente-neuf jours.» (Irving Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 134) ; attestation antillaise : «Une nuée de libellules annonçait (c'était fréquent) une journée d'**avalasse** ou de pluie toute fine.» (Chamoiseau, 1996 : 37).
- *bougre* n. m. «homme (en général, sans nuance nécessairement péjorative ou imagée)». Défini par les équivalents neutres «man, guy, fellow, chap» dans DLF 2010, alors que le Petit Robert 2008 le rend par les équivalents stylistiquement marqués «drôle, gaillard». Dans

FichierTLFQ (plus de 400 000 fiches comportant chacune des citations de plusieurs lignes), on trouve seulement 27 attestations de *bougre(s)*, pour plus d'une cinquantaine dans les 200 pages de notre corpus. À titre de comparaison, le substantif *bonhomme*, qui apparaît dans les mêmes contextes et avec plus ou moins la même valeur stylistique, est attesté plus d'un millier de fois dans FichierTLFQ. Citation : « Ça fait, le **bougre**, lui, tout à l'heure, le mal au ventre l'a pris, le marié. » (Elisabeth Landreneau, dans Ancelet, 1994 : 112) ; attestation antillaise : « Sylvestre Ramsaran vient manger avec nous. Tu verras, c'est un bon **bougre**. » (Condé, 1989 : 160). Le mot abonde dans la littérature antillaise d'expression française (voir entre autres Telchid, 1997), tout comme en créole (sous la forme *boug*, attestée dans tous les dictionnaires de créole français) ; il est aussi connu à la Réunion dans l'océan Indien (voir Chaudenson, 1974 : 711-712).

- *Bouki* n. pr. « (nom d'un personnage traditionnel de contes africains) » ; défini « legendary folk character, foolish and greedy » dans Valdman (2007). Citation : « Tu vois, il y a un *joke* pour **Bouki** et Lapin aussi. Ils étaient à la chasse dans le bois. Et, ça fait ils ont vu un ours après dormir, couché après dormir. Ça fait, Lapin (il bluffait tout le temps **Bouki**, tu vois), il dit à **Bouki**, “Attrape sa queue !” » (Martin Latiolais, Catahoula, dans Ancelet, 1994 : 12) ; attestation antillaise : « Je vais vous raconter l'histoire de **Bouqui** et de sa grand'maman. » (Roumain, 2003 [1931] : 204).
- *boutique* n. f. « petit magasin d'alimentation générale et autres produits de première nécessité » (voir Thibault, 2008b : 242-243 ; pour la Réunion dans l'océan Indien, voir encore Chaudenson, 1974 : 928). Citation : « Et ses voisins ont décidé ça l'aurait amené à la **boutique** pour lui donner des affaires, acheter des affaires pour lui manger, ça il avait de besoin » (Elizabeth Landreneau, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 89) ; attestation antillaise : « J'aurais aussi besoin d'un-deux sous pour la **boutique**. Le sel manque et y'a plus d'huile non plus ! » (Pineau, 2010 [1993] : 58).
- *Compè Lapin* n. pr. « nom d'un personnage traditionnel de contes africains ». Citation : « Li dit, “**Compè Lapin** ! Mo vini demander vous une question”. » (Mary Fentroy, Cade, dans Ancelet, 1994 : 20) ; attestation antillaise : « **Compère Lapin** jouait toujours un grand rôle dans le récit ; c'est le héros madré des fables nègres. » (Bentzon, 1880 : 19).

- *connaître* v. tr., tr. abs. «savoir» (voir DLF 2010 pour le détail des emplois; pour le français antillais, voir Telchid, 1997; l'emploi est aussi connu dans l'océan Indien, voir Chaudenson, 1974: 732, pour la Réunion). Citation: «Ce fait, là, il a conté l'histoire qu'il était en tracas et il **connaissait** pas comment, où il aurait couché et mangé, que personne autour [/] **connaissait** arranger les chars.» (Évélia Boudreaux, Carencro, dans Ancelet, 1994: 101-102); attestation antillaise: «Je **connais** pourquoi vous vous dératez comme ça.» (Glissant, 1987: 124).
- *en-ville* «la ville (Nouvelle-Orléans)» (DLF 2010, s.v. *ville*). Spécialisation sémantique et figement syntaxique communs à la Louisiane et à la Martinique, doublée d'une agglutination de la préposition typiquement créole. Citation: «On était dans les nués! Mais j'ai *land* au ras d'**en ville**-là, sur l'écore de Pontchartrain Beach.» (Hube Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994: 140); attestation antillaise: «Le jour, elle gagnait l'**En-ville** vers des djobs de ménage dans des hôtels compatissants.» (Chamoiseau, 1992: 27).
- *fouiller* v. tr. «creuser (un trou, un puits, etc.)» (Telchid, 1997; voir DLF 2010); *fouiller ses patates* loc. verb. «fouiller la terre pour en arracher les pommes de terre»; correspond au français de référence *arracher les pommes de terre* (TLF) et au fr. du Canada *arracher les patates* (voir ALEC). Innovation sémantique bien attestée dans les français insulaires (voir Chaudenson, 1974: 765-766, pour la Réunion dans l'océan Indien) à partir du français général *fouiller la terre* (TLF), déjà attestée en 1722 dans les récits de voyage du père Labat (2005 [1931])¹⁰. Citations: «Boulé **a fouillé** un trou neuf par quatorze.» (Hube Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994: 136); «“Mais”, il dit, “ôte tes lianes que je **fouille mes patates**”» (Martin Latiolais, Catahoula, dans Ancelet, 1994: 11); attestations antillaises: «Peut-être une rallonge de patates à **fouiller** aux jardins?» (Chamoiseau, 2007: 51);

10. «Telles qu'elles soient [les patates] elles veulent une terre légère et sablonneuse; elles demandent de la pluie quand on les plante et puis de la chaleur et un temps sec jusqu'à ce qu'on les lève ou, pour parler le langage des Iles, jusqu'à ce qu'on les **fouille**, car effectivement il faut fouiller la terre avec la houe pour les trouver. [...] C'est le pain ordinaire et presque la seule chose que l'on donne aux nègres à Saint-Domingue et dans les îles anglaises. À l'heure du dîner le commandant les conduit à la pièce de patates et leur en laisse **fouiller** à chacun sa provision pour toute la journée» (Labat, 2005 [1931]: 277-276).

«Puis [...] elle **a fouillé** un trou à l'aplomb de la Pierre, et, un à un, elle y a disposé les os [...].» (Chamoiseau, 2007 : 234).

- *gaïme* n. m. «coq de combat» (DLF 2010), fort vraisemblablement de l'anglais *game-cock* n. «a cock bred and trained for fighting» (attesté depuis 1677 en anglais, voir OED), avec ellipse. Citation : «Charles Broussard était dans les batailles de **gaïmes**. Il y avait un tas de batailles de **gaïmes**, tous les dimanches.» (Clence Ancelet, Lafayette, dans Ancelet, 1994 : 122) ; attestations antillaises : «Quand le coq le moins fort ne se relève plus à l'approche de l'autre, on arrête le combat, car, autrement, aucun **coq guemme** ne sortirait vivant du pit.» (Bentzon, 1880 : 60) ; «[...] nous les Lougandor, nous ne sommes pas des coqs de race, nous sommes des **coqs guinmes**, des coqs de combat.» (Schwarz-Bart, 1972 : 124).
- *giraumon(t)* n. m. «cucurbitacée comestible» (TLF ; Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 104 ; pour la Réunion dans l'océan Indien, voir Chaudenson, 1974 : 631-632). Citation : «Là, Bouki était après casser des **giraumons**.» (Stanislaus Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 16) ; attestation antillaise : «Elle conquiert la famille Dulieu-Beaufort avec un velouté au **giraumon** et aux crabes noirs.» (Condé, 2006 : 80).
- *gumbo/gombo* n. m., mot désignant une plante, son fruit et les préparations culinaires dans lesquelles il entre. «Terme des Antilles françaises issu du bantou de région angolaise *ki-ngombo*» (TLF). Citation : «Tu vas faire un **gumbo** avec la jeune z-oie qu'est dans la cour-là.» (Revon Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 80) ; attestation antillaise : «Marisia [...] égorgeait de la volaille qu'elle faisait cuire sans sel et que l'on mangeait avec du **gombo**, des feuilles de siguine, du crabe et de la pâte d'igname pilée [...].» (Condé, 1992 : 18).
- *habitation* n. f. «grande exploitation rurale» (voir Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 105-106 ; Rézeau, 2008 : 212-213 ; Thibault, 2008b : 265-266 ; pour la Réunion dans l'océan Indien, voir Chaudenson, 1974 : 597-599). Citation : «Il y avait un tas de ces jeunes bougres qui étaient sur l'**habitation** des Montgomery.» (Westley «Kit» Dennis, Scott, dans Ancelet, 1994 : 175) ; attestation antillaise : «Chen-Sang fut jeté dans les champs de canne à sucre de l'**Habitation** Petite Poterie. Jeté tout bonnement !» (Confiant, 2007 : 49).

- *héler* v. tr. « appeler d'une voix forte et à distance » (voir Thibault, 2008b : 267-268 ; DLF 2010). Citation (dans un passage créolisant) : « La vieille dit “Vas donc voir ça qu'apé **héler** les cris. L'apé **héler** à tous les saints pour mander Bon Dieu pour aider li, qui li prit dans la trappe”. » (Wilson « Ben Guiné » Mitchell, Parks, dans Ancelet, 1994 : 169) ; attestation antillaise : « Il **héla** une marchande de cacahuètes grillées et en acheta. » (Alexis, 1955 : 276).

- *macaque* n. m. « singe ». C'est le type lexical usuel pour dire « singe » en Louisiane et dans les Antilles, comme le révèlent tous les dictionnaires (voir entre autres Tourneux et Barbotin, 1990 ; Ludwig et collab., 2002 ; Confiat, 2007 ; Valdman, 2007 ; DLF 2010). Rappelons qu'il s'agit d'une extension sémantique, le mot désignant en français de référence une espèce bien précise de singe. Citation : « Les autres vieux **macaques**-là, yé té tous [/] campés à côté. » (Wilson « Ben Guiné » Mitchell, Parks, dans Ancelet, 1994 : 165-166) ; attestation antillaise : « Les petits **macaques** n'enseignent pas aux plus grands à grimper aux arbres. » (Confiat, 2000 : 69).

- *maïs* n. m. (prononcé [mai], avec hiatus et sans [s] final). Mot considéré aujourd'hui au Canada français comme « de France », mais qui a délogé *blé d'Inde* en Louisiane, où il a pourtant déjà été attesté (voir Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 79) ; Vaugine de Nuisement, un Bourguignon immigré en Louisiane et qui y a fait souche, utilise *blé d'Inde*, mais aussi déjà *mahis* dans son journal, rédigé vers 1765 (voir Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 110). Sur la prononciation sans [s] final, certainement très ancienne (on trouve déjà une forme graphique *may* en 1614 ; voir FEW, vol. 20, 70b, MAHIS) et qui se perpétue en créole haïtien (voir Valdman, 2007, s.v. *mayi*) et des Petites Antilles (voir Tourneux et Barbotin, 1990, s.v. *mayi* ; Ludwig et collab., 2002, s.v. *mayi* ; Confiat, 2007, s.v. *mayi*), c'était encore la prononciation normale pour Littré en 1873 ; il ajoute toutefois que « d'autres font sentir l's et disent ma-is' ». Il ne faut donc pas s'étonner de la trouver en Louisiane (ni à la Réunion, voir Chaudenson, 1974 : 205). À la fin du XIX^e siècle, toutefois, le DG décrète qu'elle est vieillie. Tout se passe comme si l'influence du français de l'aire antillaise et de la métropole y avait été assez forte à une certaine époque (1^{re} moitié du XIX^e siècle) pour déloger *blé d'Inde* (contrairement à ce qui a été le cas au Canada) alors que l'influence du français de France à la fin du XIX^e siècle et par la suite ne l'y a pas été suffisamment pour imposer

la prononciation [mais] aux dépens de [mai]. Citation: «Les autres quand ça a venu temps, le Bon Dieu a voulu, Il a donné une pluie à eux-autres, ça a fait des épis de **maïs**. Mais son **maïs** à lui a juste fait des champignons. Une petite affaire blanche à la place des épis de **maïs**. Il a fait pas une graine de **maïs**.» (Stanislaus «Tanisse» Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994: 152).

- *marron* n. m. «sauvage» (Rézeau, 2008: 216-217; voir Thibault, 2008b: 287-288, 2010: 68-69; pour la Réunion dans l'océan Indien, voir Chaudenson, 1974: 616-617). Citation: «Il y avait des fruits **marrons**, mais ils [/] les avaient tous dépensés alentour.» (Frank Couppel, Bayou Sorrel, dans Ancelet, 1994: 47-48); attestation antillaise: «Mes lapins, où sont mes lapins, ils sont partis dans les bois! À cette heure j'ai deux lapins **marrons**!...» (Glissant, 1987: 138).
- *pistache* n. f. «arachide». Type lexical attesté avec ce sens dans tous les dictionnaires de Louisiane (voir entre autres DLF 2010) et des Antilles (voir entre autres Telchid, 1997); pour l'océan Indien, voir Chaudenson (1974: 623). Cas typique de transfert co-hyponymique provoqué par la parenté des référents évoqués. Lorsque les Acadiens sont venus se réfugier en Louisiane, le français acadien ne disposait certainement pas encore d'un mot pour désigner ce référent, encore inconnu à l'époque au Canada. Citation: «Il y avait un lapin et pi un chat qui té apé *roast* des *chestnuts* dans le feu, parce qu'ils té verts. C'est tel comme des **pistaches**.» [traduit «This is just like peanuts.»] (Mary Fentroy, Cade, dans Ancelet, 1994: 16); attestation antillaise: «Il est épais comme ça, les bras gonflés par la charge des requins, le cou fort, les pattes fines, la peau couleur **pistache** des chabins pas nerveux.» (Chamoiseau, 1992: 22).
- *prendre à* périphr. aspect. à valeur inchoative «se mettre à» (cf. «*J'ai pris à rire quand il m'a dit ça*. I started to laugh when he told me that. [...] *Et ça a pris à me faire mal*. And it began to hurt me.», DLF 2010, s.v. *prendre* II 1; en créole louisianais, voir DLC 1998, s.v. *pran* 4 c, v.aux.; en créole antillais, cf. «*I pran ri*. Il se mit à rire.», Tourneux et Barbotin, 1990, s.v. *pran*). Citations: «Il **a pris à** déjeuner et le géant lui a demandé comment il avait dormi.» (Lazard Daigle, Pointe-Noire, dans Ancelet, 1994: 63); «Et il y avait une autre coulée qu'il fallait qu'il traverse. Et il croyait pas que c'était aussi creux que ça,

mais quand il **a pris à** aller en travers de la coulée, l'eau a été par dessus les genoux.» (Adley Gaudet, Bayou Pigeon, dans Ancelet, 1994 : 123). Attestations antillaises : «Le temps de dire, il **prend à** courir comme un dératé.» (Glissant, 1993 : 338) ; sans préposition, comme en créole : «La nouvelle **prît** courir en course.» (Chamoiseau, 1992 : 112).

- *propreter* v. tr. «laver, nettoyer» (Thibault, 2008b : 296). Citation : «Et il avait **propreté** la tombe et il avait dansé dessus.» (Inez Catalan, Kaplan, dans Ancelet, 1994 : 150) ; attestation antillaise : «Ah, comme ils avaient, jadis, nettoyé et **propreté** ce jardin de frère Mirville, même que ce jour-là ils avaient bu un peu trop de clairin, mais oui, il se souvenait, et de tout, il n'avait rien oublié.» (Roumain, 2003 [1944] : 313).
- *qualité* n. f. «sorte», *toute qualité* de loc. adj. indéf. «toutes sortes de». Tous les recueils lexicographiques de Louisiane (voir entre autres DLC 1998 ; DLF 2010) et des Antilles (voir entre autres Tourneux et Barbotin, 1990 ; Telchid, 1997 ; Ludwig et collab., 2002 ; Valdman, 2007) attestent l'emploi de ce type lexical avec le sens de «sorte», vraisemblablement issu du sens aujourd'hui vieilli de «caractère propre ; partie constitutive de la nature de quelqu'un» qui s'emploie par extension aux inanimés (voir TLF, s.v. *qualité*, C.I.a). Citation : «Et la mer était sec, mais il l'a remplie dans, dans, o, avant trente jours, mais chères grosses baleines et les *porpoises* et **toute qualité** de poissons, ça battait.» (Irving Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 135) ; attestation antillaise : «[...] une végétation dévorante : guignes rouges et blanches, châtaigniers, philodendrons, **toutes qualités** de palmiers [...].» (Condé, 2006 : 291).
- *trois-chemins* n. m. «carrefour où se rejoignent trois chemins» (mode de formation colonial ; cf. *quatre-chemins* ; voir Thibault, 2009 : 99). Citation : «Ça fait, ça venait manière sur l'après-midi, ils ont rencontré un **trois-chemins**.» (Stanislaus «Tanisse» Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 52) ; attestation antillaise : «La route de La Treille descend d'une hauteur rocailleuse puis, dans le plat, rejoint celle de Grand-Bourg en un **trois-chemins** et un calebassier tordu.» (Condé, 2006 : 44).

Mots (ou sens) louisianais et « de France » (à l'exclusion de l'Acadie et du Québec)

Certains types lexicaux qui se trouvent dans notre corpus étonnent le lecteur canadien, qui les associe spontanément au français « de France » plutôt qu'aux français d'Amérique¹¹. Les Louisianais francophones ayant été largement en contact avec le français d'Europe au XIX^e siècle (beaucoup plus que les Canadiens francophones¹²), par le truchement des Créoles blancs (et même des libres de couleur assez riches pour se le payer) qui allaient séjourner en France, et grâce à l'immigration en provenance de métropoles, il est raisonnable de croire qu'ils aient pu recevoir certains « francismes » par ce contact direct avec des locuteurs natifs (plutôt que par la norme scolaire et les livres, une voie d'entrée des francismes qui a caractérisé le français canadien dès le XIX^e siècle, mais à grande échelle surtout au XX^e siècle). En outre, une partie des réfugiés acadiens avait été déportée en France au XVIII^e siècle avant de revenir en Amérique du Nord, ce qui peut aussi avoir exercé une influence sur certains choix lexicaux.

- *basset* n. m. « short (of stature) » (DLF 2010). Le TLF donne ce sens, comme substantif et adjectif (s.v. *basset*¹ B), mais il est à peu près inconnu en français canadien (absolument aucune attestation du mot avec ce sens dans le fichier lexical du TLFQ ; ∅ ALEC dans ce sens). Citation : « C'était un homme **basset**, un gros **basset**. Il était *bald-headed*. Il avait pas peur d'à rien. » (Clence Ancelet, Lafayette, dans Ancelet, 1994 : 187).
- *bêtises* n. f. pl. (au sens « français », voir DLF 2010 ; pour le sens nord-américain, antillais et de l'ouest de la France, « insultes », voir Thibault, 2008a : 128-129, 2009 : 238-239). Ce qui étonne le plus, ce n'est pas tant l'existence du sens du français général en Louisiane (il

11. Sur le concept de « francisme », voir Thibault (2012).

12. Les Canadiens francophones se sont retrouvés isolés de la métropole en raison de la Conquête britannique (traité de Paris, 1763), qui a eu pour conséquence (entre autres) une diminution brusque des apports démographiques en provenance de France. Peu à peu, des membres du clergé français ont été autorisés à venir au Québec et en Acadie pour seconder le clergé local dans les tâches éducatives, ce qui a certainement joué un rôle important dans la genèse du français québécois standard, pratiqué par les élites ; mais le français populaire de France tel qu'il se pratiquait au XIX^e siècle, en particulier à l'oral, est longtemps resté inconnu des masses. En outre, l'immense majorité des Canadiens français était bien trop pauvre pour entreprendre un voyage « dans les vieux pays ».

est aussi attesté au Québec, voir FichierTLFQ), mais l'absence (voir DLF 2010) du sens nord-américain et antillais (« insultes »); l'influence du français normé au XIX^e siècle est peut-être responsable de cette situation. Citation (dans un passage créolisant): « Li pas dans des **bêtises**. » [traduit par *He's not involved in foolishness.*] (Wilson « Ben Guiné » Mitchell, Parks, dans Ancelet, 1994 : 167).

- *carnassière* n. f. « sac servant au chasseur pour porter le gibier » (DLF 2010). Mot attesté depuis seulement 1743 en France (TLF), et qui par conséquent ne risque guère d'avoir été transmis par les Acadiens réfugiés. Aucune attestation dans FichierTLFQ (ni dans l'ALEC avec ce sens), mais l'ILQ l'a relevé dans une source louisianaise, Dugas (1935 : 12). Citation : « Il avait son lapin. Il l'a tué. Il l'a mis dans sa **carnassière**. » (Adley Gaudet, Bayou Pigeon, dans Ancelet, 1994 : 123).
- *causer* v. intr. « parler » (DLF 2010). Pas moins de cinq attestations dans le corpus, dont une dans un passage créolisant. Une consultation en texte intégral du FichierTLFQ montre que le mot (dans ce sens) est plutôt rare au Québec, et qu'il apparaît pendant le Régime français dans des textes de voyageurs de passage, puis, à partir du XIX^e siècle, dans des textes d'écrivains (puis de journalistes) visiblement influencés par la lecture d'auteurs européens ; on ne le trouve pas dans des contes traditionnels recueillis par des ethnographes. En français québécois populaire, *causer* au sens de « papoter » ne se dit guère (mais on relève tout de même cinq points d'enquête qui le connaissent dans l'ALEC, question 2238), victime de l'intense concurrence que lui livrent les québécismes *jaser* et *placoter* (tous les deux inexistantes en Louisiane, Ø DLF) ou encore le simple mot neutre du français général, *parler* (qui lui en revanche existe bel et bien en Louisiane, aux côtés du louisianisme strict *charrer*). En France, au contraire, *causer* comme équivalent populaire de *parler* est d'une fréquence très élevée ; le TLF le donne comme « pop. et fam. ». La montée en puissance de cet emploi doit être postérieure à l'époque de la colonisation de la Nouvelle-France, mais a semble-t-il réussi à atteindre la Louisiane au XIX^e siècle. Citations : « Li dit “*Hot dog*, c'est première fois mo vois une bêtaille **causer**”. » (Wilson « Ben Guiné » Mitchell, Parks, dans Ancelet, 1994 : 73); « Il était après **causer** avec un bougre qu'avait demandé ayòu l'Ile Navarre était [...] » (Westley « Kit » Dennis, Scott, dans Ancelet, 1994 : 179).

- *chemin de fer* loc. nom. m. (DLF 2010). Cette lexie est attestée en France depuis 1784 (TLF); ce ne sont évidemment pas les Acadiens déportés qui l'ont diffusée en Louisiane. Un mot d'apparition aussi tardive est nécessairement arrivé directement de France et non pas du Canada. Citation : «Tu connais, je veux acheter le **chemin de fer** et la compagnie et tout ce qui va avec.» (Andrew Chautin, Gillis, dans Ancelet, 1994 : 100).
- *coquin* n. m. (DLF 2010) : 55 attestations seulement dans le fichier du TLFQ, ce qui est relativement peu (en outre, le mot est totalement absent de l'ALEC, sauf à deux reprises comme nom propre de chien ou de cheval); ce mot est donc un bon candidat au titre de « francisme ». Toutefois, les attestations du FichierTLFQ remontent à Champlain et sont bien distribuées dans le temps, ce qui n'est pas le cas du mot suivant. Citation : «On va te noyer, mon enfant-de-garce de voleur, de **coquin**.» (Stanislaus «Tanisse» Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 58).
- *couillon* adj., n. m. «(homme) peureux, lâche» (selon DLF 2010), mais dans notre corpus il a plutôt le sens d'« imbécile » : 18 attestations seulement dans FichierTLFQ (ce qui est très peu), dont la première date de 1911, ce qui est très tardif et montre qu'il s'agit fort probablement au Québec aussi d'une importation relativement récente du français de France, qui a dû se faire surtout à travers la littérature (alors que les Louisianais ont dû la recevoir directement par les Créoles blancs et les riches hommes de couleur qui ont pu séjourner en France au XIX^e siècle). Le TLF donne d'ailleurs 1813 comme première attestation du sens de « homme peureux, lâche »; par la force des choses, le mot ne peut pas être arrivé en Louisiane par l'intermédiaire des Laurentiens ni des Acadiens, ni remonter au XVIII^e siècle. Cela dit, on trouve quand même une petite poignée d'attestations du mot dans l'ALEC (voir index). Citation : «Ça fait, le **couillon**, il prend une allumette et puis il la gratte, tu connais, pour voir combien qui restait dans le barril [*sic*]. La flamme a pris dans le barril [*sic*].» (Ida Mayer, Lafayette, dans Ancelet, 1994 : 201).
- *dépeindre* v. tr. «décrire» (DLF 2010). Seulement cinq attestations dans l'index de l'ALEC. Mot senti comme appartenant plutôt à la langue écrite en français québécois. Citation : «Et il dépeint la vache, à qui elle ressemblait.» (Burke Guillory, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 92).

- *dès que* loc. conj. (DLF 2010). En français québécois oral traditionnel, *dès que* cède la place à *mais que* (voir DFQ 1985 ; inconnu en Louisiane, ø DLF 2010) ou à la rigueur à *du moment que* ou *aussitôt que*, mais *dès que* appartient plutôt à la langue écrite (où il est très bien attesté, voir FichierTLFQ) ou au registre oral soigné. Citation : « Ça fait, **dès que** le bougre a regardé, tous les autres étaient *gone*. » (Samuel Gautreaux, Cecilia, dans Ancelet, 1994 : 148).
- *enfant de garce* n. m. (DLF 2010). Mot non attesté dans l'immense fichier lexical en ligne du TLFQ. Or, on en trouve 5 attestations dans Frantext. À titre de comparaison, *enfant(s) de chienne*, québécoisme courant, est attesté à 36 reprises dans FichierTLFQ. Citation : « On va te noyer, mon **enfant-de-garce** de voleur, de coquin. » (Stanislaus « Tanisse » Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 58).
- *fil de putain* loc. nom. m. (DLF 2010). Mot non attesté dans FichierTLFQ, pour 37 attestations dans Frantext. Ces deux derniers mots sont d'excellents exemples de « francismes » appartenant au registre vulgaire que les riches Louisianais ont pu aller s'approprier en France, alors que les Québécois ne les ont guère rencontrés dans la grande littérature, ni dans l'usage des membres du clergé français qui, tout au long du XIX^e siècle, sont venus se joindre aux ecclésiastiques canadiens pour former les élites canadiennes-françaises dans les collèges « classiques ». Citation : « Et puis en même temps, il met son pied sur le rateau. Le rateau a revenu *back*, l'a frappé sur la bouche. “Ah!” il dit. “Mon **fil-de-putain** de rateau!” “Ah” elle dit, “mon garçon, je vois ton français commence à te revenir!” » (Clotile Richard, Carencro, dans Ancelet, 1994 : 82).
- *gri-gri* n. m. « amulette, porte-bonheur » (selon DLF 2010), mais dans notre corpus le mot est traduit par l'anglais « curse » (« mauvais sort, sortilège »). Mot absent du FichierTLFQ, tout comme de l'ALEC. Citation : « “Merci beaucoup, Madame”, il dit, “vous m’avez ôté mon **gri-gri**”. » (Richard Guidry, Gueydan, dans Ancelet, 1994 : 160).
- *malin* adj. « fûté, intelligent » (DLF 2010). Au Québec et en Acadie, *malin* signifie « qui réagit vivement ou violemment (généralement en réponse à une contrariété ou à une agression) » (voir DFQ 1985). Citation : « BA : Il était **malin**, Lapin ? ML : O, il était **malin**, Lapin. T’as raison pour ça. » (Martin Latiolais, Catahoula, dans Ancelet, 1994 : 5).

- *niche* n. f. «blague, farce» (FEW, vol. 7 : 118a, *NĪDĪCARE 2 et note 16 ; DLF 2010). Ce mot présenté comme «fam.» par le TLF et «vieilli» par le Petit Robert 2008 est totalement inconnu au Canada français. Citation : «Il était très farce. Il jouait des **niches**, et tout quelqu'un l'aimait, parce qu'il les faisait rire.» (Maude Ancelet, Lafayette, dans Ancelet, 1994 : 197).
- *pardieu* interj. On n'en relève que trois attestations dans l'immense FichierTLFQ, consulté en texte intégral (datées respectivement de 1873, 1932 et 1981). À titre de comparaison, Frantext fournit 571 attestations du même mot ! Celui-ci n'a toutefois pas été retenu dans la nomenclature du DLF 2010, ce qui est peut-être un indice de sa grande rareté en Louisiane aussi. Citation : «“Oui, mais”, il dit “**pardieu**, quoi ce que t'as sur le dos, cette affaire que tu portes ?”» (Frank Couppel, Bayou Sorrel, dans Ancelet, 1994 : 48).
- *peindre* v. tr. «recouvrir de peinture». Le reste des Français d'outre-mer disent systématiquement *peinturer* (d'ailleurs aussi attesté dans notre corpus louisianais, voir ci-dessus). Emploi surprenant dans le contexte nord-américain. Citations : «Il dit que quelqu'un a venu **peindre** sa bétaille vert.» (Félix Richard, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 86) ; «C'est moi le boulé qui **a peint** la jument.» (Félix Richard, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 87).
- *Pierre* n. f. (DLF 2010). Dans les autres français et créoles d'Amérique et des Antilles, on est systématiquement en présence du type lexical *roche* ; comme nous l'écrivions dans Thibault (2008a : 132), la Louisiane représente une exception spectaculaire à cet usage. L'influence du français d'Europe explique peut-être cette situation. Citation : «Il s'est ramassé une poche de **pierres** et il s'est assis en arrière dans le wagon. Et toutes les distances, il lâchait une **Pierre**.» (Évélia Boudreaux, Carencro, dans Ancelet, 1994 : 33).
- *pomme de terre* loc. nom. f. (DLF 2010). Le TLF nous apprend que «[l]e sens 2 [le sens moderne] s'est généralisé dans la seconde moitié du XVIII^e s. avec l'action de l'agronome philanthrope A. Parmentier [...]». Cette lexie ne peut donc en aucun cas venir du français des réfugiés acadiens, et doit être arrivée directement de France. Citation : «Il faisait toutes sortes d'affaires, comme il vendait du pain pour la petite boulangerie et mom Mayer était après me dire comment il

arrivait [/] un après-midi, il avait des œufs, des oranges et des **pommes de terre**, tout quelque chose autre que de l'argent pour son pain.» (Maude Ancelet, Lafayette, dans Ancelet, 1994 : 196-197).

- *topette* n. f. «small flask» (Ditchy, 1932 ; Coco, 1933 : 73 ; Daigle, 1934 : 161 ; De Blanc, 1935 : 41 ; Dugas, 1935 : 53 ; Hurst, 1936 : 93 ; Phillips, 1936 : 106 ; Jeansonne, 1938 : 119 ; Granier, 1939 : 135 ; Hickman, 1940 : 274 ; DLF 2010). Il s'agit en fait d'un mot donné comme «vieilli» par le TLF, mais dont la première attestation ne remonte qu'à environ 1745 ; par conséquent, ce type lexical est fort probablement venu en Louisiane directement de France. Citation : «Ça fait, tout à l'heure, il s'avait amené une **topette**, tu connais, dans le bas du boghei. Dans le temps, c'était du *moonshine* et tu pouvais pas boire ça dans la salle.» (Félix Richard, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 86).

Mots (ou sens) exclusivement louisianais

Il peut s'agir d'emprunts à d'autres langues (cf. les créolismes *tout quelque chose, tout quelqu'un*), d'innovations formelles (cf. les composés *avant-jour, bec-croche, bois gras*, ou le dérivé *piécetager*) ou pragmatico-sémantiques (*attraper, chaudière, crins, cypre, mais, tout à l'heure*), mais certains mots résistent à l'analyse et doivent pour l'instant être considérés comme d'origine incertaine ou inconnue.

- *acadique* adv. «à cheval, à califourchon» (Read, 1937 : 64 ; DLF 2010, s.v. *acadiac, acajac, à cajac*). Citation : «Il a venu par en arrière et il l'a mis **acadique** sur la barrière.» (Stanislaus «Tanisse» Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 56).
- *attraper* v. tr. «saisir, empoigner (qch, plus rarement qn, qui n'est pas nécessairement en mouvement)» (sens 4 dans DLF 2010 : «to get, to fetch»). Citation : «Alors, ils ont eu un bon souper et, durant le souper, la petite femme s'est élevée, elle a été **attraper** une jarre de cornichons de navets.» (Revon Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 103).
- *avant-jour* n. m. «aube» (DLF 2010). Cf. Antilles *devant-jour* «id.» (Confiant, 2007 : 400). Substantivation d'un emploi adverbial bien attesté dans la lexicographie française d'autrefois (cf. *avant le jour, avant jour* dans – entre autres – le *Dictionnaire de l'Académie*

- française* [1798]). Citation : « Et les *revenue men* étaient cachés depuis l'**avant-jour** pour m'espérer » (Andrew Chautin, Gillis, dans Ancelet, 1994 : 203).
- *bec-croche* n. m. (Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 78 ; DLF 2010). Composé descriptif N + adj (l'adjectif en question étant lui-même régional, *croche* signifiant « courbé, incurvé » dans les français d'Amérique ; voir ci-dessus). Citation : « Il y avait sept **bec-croche** dessus une branche de cypre. » (Adley Gaudet, Bayou Pigeon, dans Ancelet, 1994 : 125).
 - *bois gras* n. m. « pin » (DLF 2010). Composé descriptif N + adj. Citation : « Il avait sa tête dessus un nœud de **bois gras**. Et il a pris sa mire, il était au dessus de deux cents miles. Il a pris sa bonne mire avec sa grande carabine ; il a tiré et il a ôté le nœud de **bois gras** dessous la tête du Grand Coureur. » (Elby Deshotels, Reddel, dans Ancelet, 1994 : 41).
 - *caouane* n. « alligator snapping turtle (freshwater) loggerhead snapping turtle » (Read, 1931 : 136 ; Ditchy, 1932 ; Daigle, 1934 ; Phillips, 1936 ; Granier, 1939 ; Read, 1953-1954 : 181 ; DLF 2010). Amérindianisme ; mot d'origine caraïbe (voir Friederici, 1947 : 129). Citation : « Tu connais ces **caouanes** de mer-là, ça vit trois cents années, ça. » (Hube Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 143).
 - *chaudière* n. f. « marmite, casserole » (Ditchy, 1932 ; DLF 2010 ; sens aujourd'hui exclusivement louisianais ; au Québec et en Acadie, le mot signifie seulement « seau en métal » ; voir Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 90-91). Cette spécialisation sémantique remonte en fait à l'époque coloniale, où elle s'étendait à toute la Nouvelle-France (voir les citations de Champlain, du père Le Jeune et de Marie de l'Incarnation dans Canac-Marquis et Rézeau [2005]), mais seule la Louisiane semble l'avoir maintenue jusqu'à nos jours. Citation : « Et là, après ça, il a bien brassé ça tout ensemble et il a mis la vieille z-oie, plumes et tripes et tout l'affaire, dans la grande **chaudière** d'eau bouillante. » (Revon Reed, Mamou, dans Ancelet, 1994 : 80).
 - *crins* n. m. pl. « poils (sur la poitrine d'un homme) ». Le TLF présente l'emploi de *crins* pour désigner les cheveux et les poils de l'homme comme « poét. (vx) et fam. ». Citation : « Il avait son estomac plein de **crins**, tu comprends. Il se cogne dans l'estomac comme ça. Il dit "C'est

moi le boulé qui a peint la jument”». » (Félix Richard, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 87).

- *cypre* n. m. « cyprès chauve, conifère indigène du sud des É.-U. où on le rencontre notamment dans les marécages » (Canac-Marquis et Rézeau, 2005 : 97-98 ; DLF 2010). Transfert co-hyponymique, le mot *cypre* désignant en France une autre plante. Pour désigner le cyprès de la Louisiane, *cypre* est attesté depuis 1836 (voir TLF). Citation : « Il y avait sept bec-croche dessus une branche de **cypre**. » (Adley Gaudet, Bayou Pigeon, dans Ancelet, 1994 : 125).
- *mais* adv. « bien, alors » (particule discursive, sans aucune valeur adversative ; voir DLF 2010, s.v. *mais*², 2^e acception : « well »). Là où l’on attendrait *ben* en français québécois, on a systématiquement *mais* dans le corpus, à pratiquement toutes les pages, d’ailleurs justement traduit par « well » en anglais par Barry J. Ancelet. Citations : « “**Mais**”, elle dit “*Okay!* Rentre”. Il a rentré. » (Évélia Boudreaux, Carencro, dans Ancelet, 1994 : 33). Ex. de *ben* en franco-québécois dans le même type de discours : « **Bin**, a’ dit, ma mère, je l’accepte comme le plus beau bien qu’euune mère peut donner à sa fille. » (La Follette, 1969 : 35). Cet emploi de *mais* pour *ben* est d’autant plus surprenant qu’en français acadien c’est plutôt *ben* qui est employé avec la valeur adversative de la conjonction *mais* ; cf. cet exemple dans *La Sagouine* (Maillet, 1990 [1971] : 153) : « [...] Je vivons en Amarique, **ben** je sons pas des Américains. » ; autre exemple (Maillet, 1990 [1971] : 13) : « J’ai peut-être ben la face nouère pis la peau craquée, **ben** j’ai les mains blanches, Monsieur ! » Il semble y avoir eu attraction paronymique, à une époque ancienne, entre ces deux monosyllabes qui ont beaucoup en commun : phonétiquement, les deux mots partagent une initiale consonantique bilabiale et une voyelle antérieure moyenne plus ou moins nasalisée ; pragmatiquement, il s’agit de deux articulateurs du discours dont les fonctions peuvent se recouper.
- *pâquer les œufs* loc. verb. « cogner les œufs ensemble à Pâques (tradition populaire) » (DLF 2010), *pâquer* v. intr. « id. ». Dérivé verbal sur *Pâques*, dés. -er. Citation : « Eux venaient avec leurs œufs, pour **pâquer les œufs**. Mais son œuf à lui était tout le temps cru. Il s’arrangeait pour aller en haut. Puis là quand c’était son heure de **pâquer** avec quelqu’un d’autre, il commençait à rire avant il cogne l’œuf. Là

l'œuf coulait sur ta main, et puis lui, il riait.» (Maude Ancelet, Lafayette, dans Ancelet, 1994 : 198).

- *piécetager* v. tr. «rapiécer» (DLF 2010). Semble avoir été formé sur **piécetage*, non documenté, mais qui serait lui-même un dérivé nominal formé sur le verbe *piéceter*, quant à lui bien attesté (DLF 2010). L'ILQ ne fournit d'attestations (laurentiennes et acadiennes) que pour les préfixaux *rapiéceter* (voir ci-dessus) et *rapiécetage*, mais **rapiécetager* n'y apparaît pas. Citation : «J'arrange les *nets* et je **piécetage** son linge [...].» (Ancelet, 1994 : 108).
- *taïau* (aussi écrit *tayaut*, *taiaut*, *taïaut*, *taillaut*) n. m. «hound, blood-hound ; beagle ; mongrel, mutt» (Read, 1931 : 72 ; Ditchy, 1932 ; Coco, 1933 : 71 ; Daigle, 1934 : 158 ; Dugas, 1935 : 51 ; Hurst, 1936 : 89 ; Phillips, 1936 : 104 ; Jeansonne, 1938 : 114 ; Granier, 1939 : 130 ; DLF 2010). Citation : «Si t'aurais des chiens de chasse, des **taïaux** comme ça moi, j'ai, tu pourrais tuer un chevreuil.» (Elby Deshotels, Reddel, dans Ancelet, 1994 : 40).
- *tout à l'heure*, *t'à-l'heure* loc. adv. «par la suite, ensuite, après» (anaphore textuelle ; sens non dégagé dans DLF 2010 ; quant à *t'à-l'heure* au sens déictique premier, voir Thibault, 2009 : 87-88). Citation : «Ça fait, **tout à l'heure**, il s'avait amené une topette, tu connais, dans le bas du boghei. Dans le temps, c'était du *moonshine* et tu pouvais pas boire ça dans la salle.» (Félix Richard, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 86).
- *tout quelque chose* loc. adj. ind. «tout, n'importe quoi» (DLF 2010). Clairement plus fréquent dans les passages créolisants (cf. *tou kichôj* «all, everything» dans DLC 1998), mais pas exclusifs à ceux-ci. Citation : «Ses trois filles et sa femme étaient dans la maison, et ils ont rentré dans la maison fouillasser en dedans, capoter les matelas et **tout quelque chose** pour le découvrir, voir s'il était peut-être pas caché en dedans-là.» (Westley «Kit» Dennis, Scott, dans Ancelet, 1994 : 174).
- *tout quelqu'un* loc. pron. ind. «tout le monde» (DLF 2010 ; cf. créole louisianais *tou kèken* dans DLC 1998). Citation : «Il était très farce. Il jouait des niches, et **tout quelqu'un** l'aimait, parce qu'il les faisait rire.» (Maude Ancelet, Lafayette, dans Ancelet, 1994 : 197).

BILAN ET CONCLUSION

Dans l'ensemble, voici les points qui nous semblent les plus importants, à l'issue de ce tour d'horizon : 1) le français de Louisiane se caractérise surtout, du point de vue lexical, par de nombreux mots qui font partie du fonds commun des français d'Amérique, voire des Antilles (et même, pour certains de ceux-ci, des français d'outre-mer, concept qui inclut l'océan Indien) ; 2) un grand nombre de types lexicaux sont communs à la Louisiane et à l'Acadie, mais l'immense majorité de ceux-ci existent aussi (ou ont existé) en français laurentien, ce qui fait que les mots strictement « louisianais-acadiens » ne sont pas plus nombreux que les mots « louisianais-laurentiens » ou « louisianais du Missouri » ; 3) du point de vue québécois, ce qui étonne à première vue, c'est qu'il y a en fait plus de correspondances exclusives « Louisiane-Antilles » que « Louisiane-Acadie » dans ce corpus (mais cela n'a évidemment rien d'étonnant si l'on tient compte de l'histoire et de la géographie). Enfin, 4) : le français de Louisiane a tout de même sa personnalité propre dans cet ensemble continental, pour deux raisons tout à fait différentes : les innovations locales, d'une part (mots attestés seulement en Louisiane), et les « francismes », d'autre part, qui sont peut-être dus à l'influence des Grands Créoles blancs et des riches hommes libres de couleur qui, au XIX^e siècle, entretenaient encore des rapports privilégiés avec « la métropole », situation à laquelle il faut ajouter les apports démographiques en provenance directe de France, à une époque (la 1^{re} moitié du XIX^e s.) où le Canada en était presque entièrement privé. Bref, dans l'ensemble, on est donc très loin d'une certaine vision traditionnelle (et peut-être idéologiquement marquée, entretenue entre autres par certains artistes et écrivains acadiens et louisianais – on pense à Antonine Maillet ou Zachary Richard) qui veut voir dans le français de Louisiane le strict héritier du français des déportés acadiens du XVIII^e siècle.

RÉFÉRENCES

Sources premières

- Alexis, Jacques Stephen (1955), *Compère général Soleil*, Paris, Gallimard.
- Ancelet, Barry Jean (1994), *Cajun and Creole Folktales : The French Oral Tradition of South Louisiana*, Jackson, University Press of Mississippi.
- Bentzon, Thomas (1880), *Yette : histoire d'une jeune créole*, Paris, Hetzel.

- Chamoiseau, Patrick (1992), *Texaco*, Paris, Gallimard, coll. «Folio».
- Chamoiseau, Patrick (1996 [1990]), *Une enfance créole I: Antan d'enfance*, Paris, Gallimard, coll. «Folio».
- Chamoiseau, Patrick (2007), *Un dimanche au cachot*, Paris, Gallimard, coll. «Folio».
- Chaudenson, Robert (1974), *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, Champion, 2 tomes.
- Condé, Maryse (1989), *La traversée de la Mangrove*, Paris, Mercure de France, coll. «Folio».
- Condé, Maryse (1992), *Les derniers rois mages*, Paris, Mercure de France, coll. «Folio».
- Condé, Maryse (2006), *Victoire, la saveur et les mots*, Paris, Mercure de France, coll. «Folio».
- Confiant, Raphaël (2000), *La lessive du diable*, Montréal, Éditions Écriture.
- Confiant, Raphaël (2007), *Case à Chine*, Paris, Mercure de France, coll. «Folio».
- Glissant, Édouard (1987), *Mahagony*, Paris, Seuil.
- Glissant, Édouard (1993), *Tout-monde*, Paris, Gallimard, coll. «Folio».
- Labat, R. P. Jean-Baptiste (2005 [1931]), *Voyages aux Isles de l'Amérique (Antilles), 1693-1705*, avant-propos de A. t'Serstevens, Paris, L'Harmattan, 2 tomes.
- Maillet, Antonine (1990 [1971]), *La Sagouine*, Montréal, Bibliothèque québécoise.
- Métellus, Jean (1986), *L'année Dessalines*, Paris, Gallimard.
- Pineau, Gisèle (2010 [1993]), *La Grande Drive des esprits*, s.l., Le Serpent à plumes.
- Roumain, Jacques (2003 [1931]), *La montagne ensorcelée*, dans Léon-François Hoffmann (dir.), *Jacques Roumain: Œuvres complètes*, édition critique, Madrid et Nanterre, ALLCA, p. 193-243.
- Roumain, Jacques (2003 [1944]), *Gouverneurs de la rosée*, dans Léon-François Hoffmann (dir.), *Jacques Roumain: Œuvres complètes*, édition critique, Madrid et Nanterre, ALLCA, p. 255-396.
- Schwarz-Bart, Simone (1972), *Pluie et vent sur Télumée Miracle*, Paris, Seuil, coll. «Folio».
- Zobel, Joseph (1964), *Le Soleil partagé*, Paris, Présence africaine.

Sources secondaires

- Académie française (1798), *Dictionnaire de l'Académie française*, 5^e éd., Paris, J. J. Smits et C^e. [1^{re} éd., 1694.]

- ALEC = Dulong, Gaston, et Gaston Bergeron (1980), *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines : atlas linguistique de l'Est du Canada*, Québec, Gouvernement du Québec et Office de la langue française, 10 vol.
- Almazan, Vincent (1977), *Les Canadiens français du Détroit, leur parler*, manuscrit dactylographié, Belle-Rivière.
- Bénéteau, Marcel, et Peter W. Halford (2008), *Mots choisis : trois cents ans de francophonie au Détroit du lac Érié*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- Brandon, Elizabeth (1955), *Mœurs et langue de la paroisse Vermillon en Louisiane*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 2 vol.
- Brasseur, Patrice (2001), *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, Tübingen, Niemeyer, coll. « Canadiana Romanica ».
- Brasseur, Patrice, et Jean-Paul Chauveau (1990), *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et Miquelon*, Tübingen, Niemeyer, coll. « Canadiana Romanica ».
- Canac-Marquis, Steve, et Pierre Rézeau (2005), *Un témoignage sur la Louisiane du XVIII^e siècle : journal de Vaugine de Nuisement (ca 1765)*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Caron, Napoléon (1888), *Deux voyages sur le Saint-Maurice*, dans FichierTLFQ.
- Carrière, Joseph-Médard (1937), *Tales from the French Folk-lore of Missouri*, Evanston-Chicago, Northwestern University.
- Clapin, Sylva (1974 [1894]), *Dictionnaire canadien-français ou lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens français*, Montréal et Boston, C.O. Beauchemin et fils et Sylva Clapin.
- Coco, Eunice R. (1933), *An Etymological Glossary of the Variants from Standard French Used in Avoyelles Parish*, mémoire de maîtrise, Baton Rouge, Louisiana State University.
- Confiant, Raphaël (2007), *Dictionnaire créole martiniquais-français*, Matoury, Ibis rouge.
- Daigle, Anna Theresa (1934), *Folklore and Etymological Glossary of the Variants from Standard French in Jefferson Davis Parish*, mémoire de maîtrise, Baton Rouge, Louisiana State University.
- De Blanc, Bertrand-François (1935), *A Glossary of Variants from Standard French Found in St. Martin Parish, Louisiana*, mémoire de maîtrise, Baton Rouge, Louisiana State University.
- DFA 1999 = Cormier, Yves (1999), *Dictionnaire du français acadien*, Montréal, Fides.

- DFQ 1985 = Trésor de la langue française au Québec (TLFQ) (1985), *Dictionnaire du français québécois : description et histoire des régionalismes en usage au Québec depuis l'époque de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours incluant un aperçu de leur extension dans les provinces canadiennes limitrophes*, volume de présentation sous la dir. de Claude Poirier, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- DG = Hatzfeld, Adolphe, et Arsène Darmesteter (1890-1900), *Dictionnaire général de la langue française* du commencement du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours, précédé d'un traité de la formation de la langue, Paris, Delagrave, 2 vol.
- DHFQ 1998 = Trésor de la langue française au Québec (1998), *Dictionnaire historique du français québécois : monographies lexicographiques de québécismes*, sous la dir. de Claude Poirier, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- Dionne 1909 = Dionne, Narcisse-Eutrope (1974 [1909]), *Le parler populaire des Canadiens français*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Ditchy, Jay K. (1977 [1932]), *Les Acadiens louisianais et leur parler*, Genève, Slatkine.
- DLC 1998 = Valdman, Albert, Thomas A. Klingler, Margaret M. Marshall et Kevin J. Rottet (1998), *Dictionary of Louisiana Creole*, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press.
- DLF 2010 = Valdman, Albert, et Kevin J. Rottet (dir.) (2010), *Dictionary of Louisiana French : As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*, Jackson, University Press of Mississippi.
- Dorrance, Ward A. (1935), *The Survival of French in the Old District of Sainte Genevieve*, Columbia, University of Missouri.
- DRF 2001 = Rézeau, Pierre (dir.) (2001), *Dictionnaire des régionalismes de France : géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, De Boeck et Duculot.
- DSR 1997 = Thibault, André (1997), *Dictionnaire suisse romand : particularités lexicales du français contemporain*, Genève, Zoé.
- DSR 2004 = Thibault, André (2004), *Dictionnaire suisse romand : particularités lexicales du français contemporain*, Genève, Zoé. [Nouvelle édition revue et augmentée.]
- Dugas, Alice Marie (1935), *A Glossary of the Variants from Standard-French Used in the Parish of Saint James*, mémoire de maîtrise, Baton Rouge, Louisiana State University.
- Dunn, Oscar (1976 [1880]), *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval.

- FEW = Wartburg, Walther von (1928-2003), *Französisches Etymologisches Wörterbuch : eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn, Klopp, 1928 ; Leipzig-Berlin, Teubner, 1934 et 1940 ; Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1946-1952 ; Basel, Zbinden, 1955-2003, 25 vol.
- FichierTLFQ = Trésor de la langue française au Québec (2010), *Fichier lexical du TLFQ*, disponible sur <www.tlfq.ulaval.ca/fichier>. [Page consultée le 29 juin 2015.]
- Fortier, Alcée (1891), «The Acadians of Louisiana and their Dialect», *Publications of the Modern Language Association of America*, vol. 6, p. 64-94.
- Frantext = ATIFL/CNRS-Nancy Université, *Frantext : base de données textuelles de la littérature française*, disponible sur <www.frantext.fr>. [Page consultée le 29 juin 2015.]
- Frère Marie-Victorin (1919), *Croquis laurentiens*, dans FichierTLFQ.
- Friederici, Georg (1947), *Amerikanistisches Wörterbuch*, Hamburg, Cram et De Gruyter.
- GPFC 1930 = Société du parler français au Canada (1968 [1930]), *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Granier, Ervin Louis (1939), *A Glossary of the French Spoken in St. John Parish*, mémoire de maîtrise, Baton Rouge, Louisiana State University.
- Halford, Peter W. (1994), *Le français des Canadiens à la veille de la conquête : témoignage du père Pierre Philippe Potier, s.j.*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- Hickman, Frances Marion (1940), *The French Speech of Jefferson Parish*, mémoire de maîtrise, Baton Rouge, Louisiana State University.
- Hurst, Harry M. (1936), *A Glossary of the French Spoken in St. Charles Parish*, mémoire de maîtrise, Baton Rouge, Louisiana State University.
- ILQ = Trésor de la langue française au Québec (2009), *Index lexicologique québécois*, disponible sur <www.tlfq.ulaval.ca/ilq>. [Page consultée le 29 juin 2015.]
- Jeansonne, Samuel L. (1938), *A Glossary of Words that Vary from Standard-French in Avoyelles Parish*, mémoire de maîtrise, Baton Rouge, Louisiana State University.
- LaFleur, Amanda (1999), *Tonnerre mes chiens ! A Glossary of Louisiana French Figures of Speech*, Ville Platte (Louis.), Renouveau Publishing.
- La Follette, James E. (1969), «Étude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français», Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. «Les Archives de folklore».

- Landry, Joseph A. (1943), *The Franco-Canadian Dialect of Papineauville, Québec : Phonetic System, Morphology, Syntax, and Vocabulary*, thèse de doctorat, Chicago, Université de Chicago.
- Lavoie, Thomas, Gaston Bergeron et Michelle Côté (1985), *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, Québec, Gouvernement du Québec, 5 vol.
- Littré, Émile (1863-1872), *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette.
- Ludwig, Ralph, Danièle Montbrand, Hector Pouillet et Sylviane Telchid (2002), *Dictionnaire créole français : avec un abrégé de grammaire créole et un lexique français-créole*, Paris, Servedit et Jasor.
- Massignon, Geneviève (1962), *Les parlers français d'Acadie, enquête linguistique*, Paris, Klincksieck, 2 tomes.
- McDermott, John Francis (1941), *A Glossary of Mississippi Valley French 1673-1850*, St. Louis (Missouri), Washington University Studies.
- OED = Simpson, John A., et Edmund S. C. Weiner (dir.) (1989), *The Oxford English Dictionary*, Clarendon Press, Oxford, 20 vol. [1^{re} éd., 1884-1928.]
- Phillips, Hosea (1936), *Étude du parler de la paroisse Évangéline (Louisiane)*, Paris, Droz.
- Poirier, Claude (1995), «Les variantes topolectales du lexique français : propositions de classement à partir d'exemples québécois», dans Michel Francard et Danièle Latin (dir.), *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve et Paris, De Boeck Université, Éditions Duculot et AUEPELF-UREF, p. 13-56.
- Poirier, Pascal (1993 [1927-1933]), *Le glossaire acadien*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- Pompilus, Pradel (1961), *La langue française en Haïti*, Paris, Institut des hautes études de l'Amérique latine.
- Read, William A. (1931), *Louisiana-French*, Baton Rouge, Louisiana State University Press.
- Read, William A. (1937), «Some Louisiana-French Words», *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, vol. 61, p. 62-84.
- Read, William A. (1953-1954), «Some Words from French Louisiana», *Romance Philology*, vol. 7, p. 180-186.
- Rey-Debove, Josette, et Alain Rey (dir.) (2007), *Nouveau Petit Robert 2008*, Paris, Le Robert.
- Rézeau, Pierre (2008), «Aspects du français et du créole des Antilles (notamment Saint-Domingue) à la fin du XVIII^e siècle, d'après le témoignage d'un lexi-

- cographe anonyme», dans André Thibault (dir.), *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. 2, Bruxelles, De Boeck et Duculot, p. 195-226.
- Seutin, Émile (1975), *Description grammaticale du parler de l'île aux Coudres*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Telchid, Sylviane (1997), *Dictionnaire du français régional des Antilles : Guadeloupe, Martinique*, Paris, Bonneton.
- Thibault, André (2008a), «Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais», *Revue de linguistique romane*, vol. 72, p. 115-156.
- Thibault, André (2008b), «Les régionalismes dans *La Rue Cases-Nègres* (1950) de Joseph Zobel», dans André Thibault (dir.), *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. 2, Bruxelles, De Boeck et Duculot, p. 227-314.
- Thibault, André (2009), «Français d'Amérique et créoles/français des Antilles : nouveaux témoignages», *Revue de linguistique romane*, vol. 73, p. 77-137.
- Thibault, André (2010), «L'œuvre d'Aimé Césaire et le "français régional antillais"», dans Marc Cheymol et Philippe Ollé-Laprune (dir.), *Aimé Césaire à l'œuvre*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, p. 47-85.
- Thibault, André (2012), «Le concept de "francisme" en lexicographie/lexicologie québécoise, ou : comment l'objectiver?», dans Clara Curell, Cristina González de Uriarte et José Manuel Oliver (dir.), *Estudios franceses en homenaje a Berta Pico*, La Laguna, Universidad de la Laguna, p. 307-318.
- Thogmartin, Clyde Orville Jr. (1970), *The French Dialect of Old Mines, Missouri*, thèse de doctorat, Ann Harbor, University of Michigan.
- TLF = Imbs, Paul et Bernard Quemada (dir.) (1971-1994), *Trésor de la langue française, Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, Paris, Éditions du CNRS, 16 vol.
- Tourneux, Henry, et Maurice Barbotin (1990), *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe (Marie-Galante) suivi d'un index français-créole*, Paris, Karthala et A.C.C.T.
- Valdman, Albert (dir.) (2007), *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*, Bloomington, Indiana University, Creole Institute.
- Vézina, Robert (2005), «Correspondance et différenciation lexicales : le français du Missouri et le français canadien», dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. «Langue française en Amérique du Nord», p. 539-564.